

Un groupe de travail tirera les leçons de la tuerie de Polytechnique

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le ministre de la Sécurité publique, Sam Elkas, vient de former un groupe de travail pour examiner le rôle et le fonctionnement des organismes policiers, ambulanciers et autres appelés à intervenir dans des situations d'urgence de l'ampleur de la tuerie qui a coûté la vie à 14 étudiants, le 6 décembre dernier, à l'École polytechnique de l'Université de Montréal.

Le comité sera présidé par Robert De Coster, comptable de son état et ex-président et directeur général de la Régie de l'assurance-automobile du Québec, qui devra remettre son rapport au ministre avant la fin de décembre 1990.

Le groupe devra étudier les questions soulevées par le coroner Theresa Sourour, dans son rapport d'investigation, analyser le rôle et le fonctionnement du service de police de la Communauté urbaine de Montréal, d'Urgence-santé, du service téléphonique d'urgence 9-1-1, des équipes de médecins ambulanciers et d'autres organismes impliqués à divers degrés dans les événements tragiques de décembre dernier.

Le ministre Elkas, dans un communiqué, a indiqué que cette initiative n'avait pas pour objet de jeter le blâme sur qui que ce soit, mais plutôt de faire en sorte que les secours puissent dorénavant intervenir avec le plus d'efficacité possible.

La décision du ministre fait suite à une pétition déposée à



Sam Elkas, ministre des Transports et de la Sécurité publique.

L'Assemblée nationale, le 29 mai dernier, par un groupe de parents des victimes qui réclamaient une enquête publique pour faire la lumière sur ces événements au cours desquels, selon eux, il y avait eu beaucoup de cafouillage de la part des diverses catégories de secouristes.

Les parents soulignaient n'avoir eu droit, de la part des autorités, qu'à des bribes d'information et des demi-vérités, qualifiant même certaines attitudes de camouflage de la vérité.

Interviewé par la suite, M. Elkas avait déclaré qu'il allait s'efforcer de satisfaire les parents éplorés, mais qu'il n'était pas question d'ouvrir une enquête publique.

Les Québécois veulent se séparer, mais huit Canadiens sur dix veulent les garder

D'après PC

La majorité des Québécois (62 p. cent) ont beau vouloir se séparer du Canada, 81 p. cent des Canadiens des autres provinces veulent les garder avec eux, selon un sondage réalisé dans les jours qui ont suivi l'échec de l'accord du lac Meech.

Le sondage a été effectué entre le 26 juin et le 4 juillet auprès de 1595 Canadiens pour le compte du quotidien torontois The Globe and Mail et du réseau anglais de Radio-Canada.

Douze p. cent des Québécois interrogés veulent l'indépendance du Québec, 50 p. cent veulent une séparation partielle et 34 p. cent préfèrent le statu quo.

Ces résultats confirment la tendance observée au cours des sondages précédents sur l'avenir politique du Québec.

À la lumière des nouveaux événements, 76 p. cent des Québécois croient que le Québec va probablement se séparer, contre 46 p. cent des autres Canadiens. C'est une hausse considérable par rapport à un sondage CBC-Globe précédent. En octobre 1989, 44 p. cent des Québécois et 33 p. cent de l'ensemble des Canadiens s'attendaient à voir le Québec se séparer en cas d'échec constitutionnel.

Soixante-dix p. cent des Québécois et 58 p. cent des Canadiens sont convaincus que l'échec de l'entente constitutionnelle a causé des dommages irréparables aux relations entre francophones et anglophones.

Plus des deux tiers des Canadiens (69 p. cent) sont maintenant insatisfaits de la direction générale du pays, contre 53 p. cent en octobre dernier.

Baisse du niveau de vie
Sur le plan économique, 41 p. cent des Québécois s'attendent à ce que leur niveau de vie se détériore si le Québec se sépare, 34 p. cent croient qu'il changera peu et 12 p. cent pensent qu'il va s'améliorer.

Dans le reste du pays, 64 p. cent des Canadiens pensent que le niveau de vie des Québécois va diminuer, 18 p. cent croient qu'il ne changera guère et seulement 4 p. cent s'attendent à une amélioration en cas de séparation.

La majorité (55 p. cent) des Canadiens hors-Québec s'attendent cependant à conserver, de leur côté, sensiblement le même niveau de vie en cas de séparation, mais 26 p. cent croient qu'il va se détériorer.

Les Québécois sont divisés à parts égales sur l'impact écono-

que qu'aurait la séparation dans les autres provinces canadiennes. Quarante-quatre p. cent pensent que leur niveau de vie va empirer et la même proportion croient qu'il ne changera presque pas.

Le sondage démontre que l'accord du lac Meech est plus populaire maintenant qu'il est mort. Dans les jours qui ont suivi l'échec, 30 p. cent des Canadiens hors-Québec s'y sont dit favorables, contre 17 p. cent en février.

Parmi la majorité qui continue de s'opposer à l'accord, 24 p. cent disent ne pas vouloir qu'on donne trop de pouvoirs ou de privilèges au Québec et 9 p. cent affirment que le Québec n'est pas une société distincte.

Pour 41 p. cent des Québécois, le grand responsable de l'échec de l'accord est le premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells, une opinion partagée par seulement 15 p. cent des citoyens des autres provinces. En fait, Clyde Wells s'est attiré les louanges du Canada anglais, où 33 p. cent disent qu'il a accompli la meilleure performance dans le débat constitutionnel. Robert Bourassa s'est attiré 12 p. cent des voix hors-Québec.

Les Canadiens des autres provinces accusent plutôt le premier ministre Mulroney, dans une por-

portion de 33 p. cent, d'être responsable de l'échec de l'accord. Cette opinion est partagée par seulement 12 p. cent des Québécois.

Appui aux autochtones

Le sondage CBC-Globe révèle aussi que 75 p. cent des Canadiens auraient souhaité que les onze premiers ministres réunis à Ottawa le mois dernier en profitent pour régler le dossier des autochtones. D'ailleurs, 67 p. cent des Canadiens, y compris une majorité de Québécois, appuient la démarche d'Elijah Harper, ce député cri du Manitoba qui a retardé l'adoption de l'accord dans cette province au point d'entraîner sa chute.

Enfin, si des élections fédérales avaient eu lieu entre le 26 juin et le 4 juillet, 50 p. cent des Canadiens et 37 p. cent des Québécois auraient voté pour les libéraux de Jean Chrétien. Vingt-trois p. cent des Canadiens et 39 p. cent des Québécois auraient voté pour le Parti conservateur. Le NPD aurait recolté 21 p. cent des voix au pays et le Reform Party 5 p. cent.

Le sondage CBC-Globe comporte une marge d'erreur de plus ou moins 2,5 p. cent pour les données canadiennes et de 4,8 p. cent pour les données québécoises.

Peterson invite le Canada anglais à tenir ses propres discussions de l'après-Meech

Presse Canadienne
CALGARY

Le premier ministre ontarien David Peterson a affirmé, hier, qu'il incombe au Canada anglais de tenir son propre genre de discussions, au moment où le Québec se prépare à redéfinir son avenir politique, après l'échec de l'accord du lac Meech.

«Nous traversons une période délicate de notre développement constitutionnel», a signalé M. Peterson, après s'être entretenu avec son homologue albertain Don Getty.

Les discussions au Canada anglais, selon lui, ne font que commencer «et je suis sûr qu'elles vont se produire dans plusieurs provinces différentes et de plusieurs façons différentes».

MM. Peterson et Getty ont tous deux souligné le droit des provinces de tenir des discussions bilatérales sur des questions comme l'économie, les barrières commerciales et l'environnement.

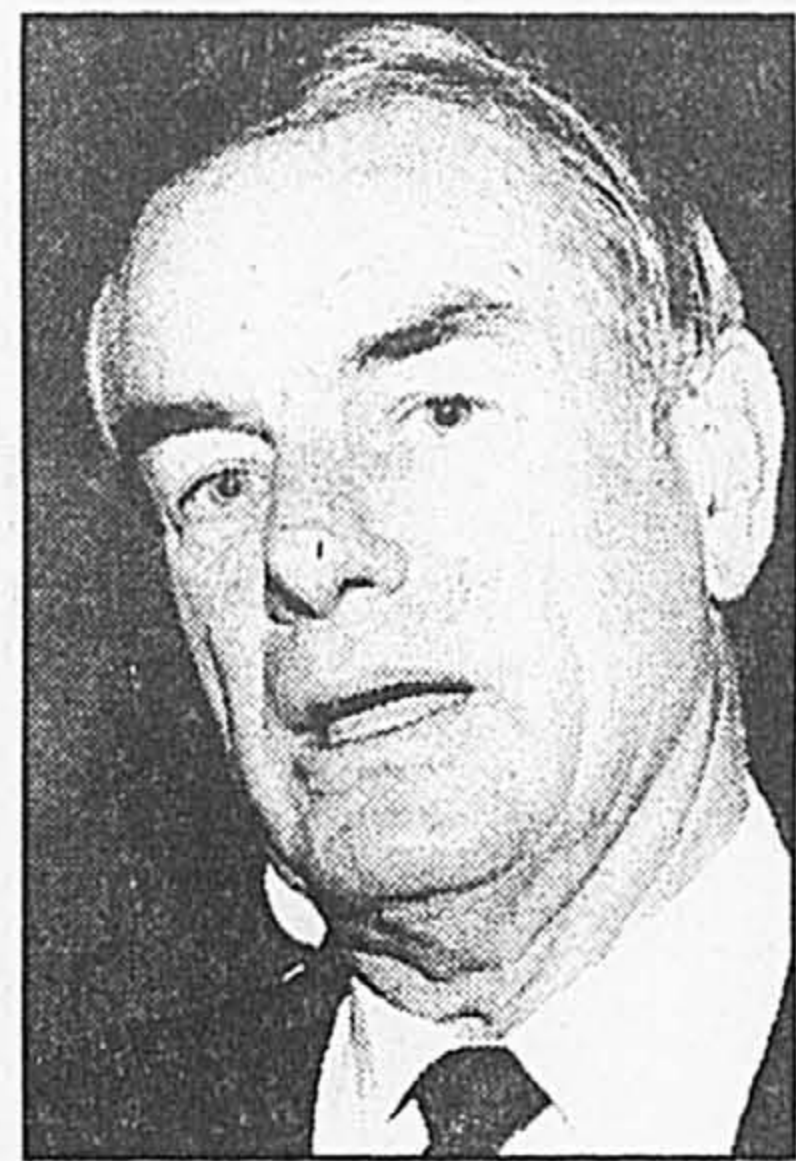
Ils ont nié que leur rencontre puisse constituer un signe précurseur de l'éclatement du pays, après la rupture de l'entente constitutionnelle.

Normal

«Il y a toujours des négociations normales qui se déroulent entre les provinces et le gouvernement fédéral, a fait remarquer pour sa part le premier ministre de l'Alberta.

«Je crois que, d'une certaine manière, vous y voyez une apparence plus sinistre qu'elle n'est en réalité. Tout est parfaitement normal.»

Qualifiant M. Getty de «grand



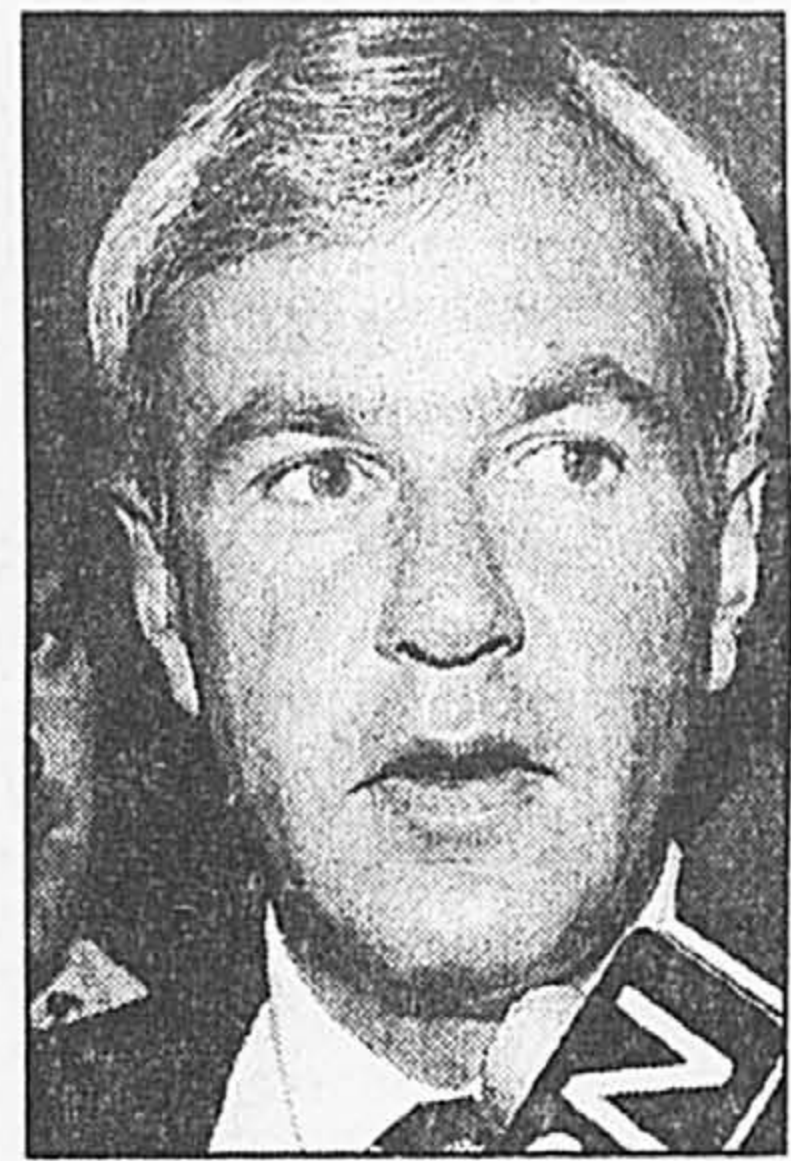
Don Getty

Canadien», M. Peterson a dit «croire en ce pays de façon passionnée».

M. Peterson n'en a pas moins rappelé que le Québec représentait son partenaire commercial le plus important, avec un commerce de 30 milliards\$ par année. L'Alberta vient en second avec 12 milliards\$.

Pour M. Peterson, le grand responsable de ce qu'il a appelé l'instabilité du pays est le premier ministre Brian Mulroney.

«L'une des réalités de ce pays est que nous avons aujourd'hui un gouvernement fédéral faible, a accusé M. Peterson. Je ne voudrais pas les voir réagir devant la pression, faisant une chose par ici et une chose par là. Il nous faut



David Peterson

penser à tout cela avec beaucoup de prudence.»

Rêve compromis

Déjà la semaine dernière, M. Getty déclarait que l'échec de Meech ne laissait pas d'autre choix aux provinces que celui de promouvoir leurs intérêts à Ottawa. Mais le pire est encore à venir, pense-t-il.

«Nous n'avons pas encore compris l'étendue des pertes et je ne peux pas vous dire comment cela va s'arranger.»

«Ceux qui pensent qu'il n'y a qu'à ramasser les morceaux, après le 24 juin, pour recommencer, ceux-là commettent une grave erreur. Nous avons connu quelque chose qui, d'une certaine manière, a gravement compromis le rêve canadien.»

Mme Carstairs veut prévoir les demandes du Québec

Presse Canadienne
WINNIPEG

Sharon Carstairs estime que le Manitoba devrait se doter d'une équipe d'experts constitutionnels qui seraient en quelque sorte chargés d'anticiper les diverses options que le Québec est susceptible de proposer au reste du Canada à l'ère «post-Meech», d'analyser leur portée et de prévoir la réponse manitobaine.

Le Manitoba et toutes les provinces doivent définir leurs besoins et leurs attentes par rapports à la fédération canadienne, et être prêts à réagir aux futures demandes du Québec pour éviter un autre fiasco comme celui de l'accord du lac Meech, a dit la leader libérale du Manitoba, dans une déclaration rapportée par le Winnipeg Free Press.

«Le gouvernement fédéral n'a jamais travaillé sur ce genre de scénario de rechange, il est grand temps qu'il le fasse — et nous aussi», de dire Mme Carstairs. L'équipe qu'elle propose serait formée d'universitaires et d'experts constitutionnels gouvernementaux.

Mais le premier ministre Gary Filmon a déjà fait savoir qu'il préférerait que le pays pense les plaies ouvertes par Meech.

Des verts doutent de la pertinence d'un accord sur les pluies acides

Presse Canadienne
WASHINGTON

Le Canada n'a rien à gagner d'un accord sur les pluies acides avec les États-Unis et pourrait même tomber dans un guépier, prévient un groupe environnemental.

À l'issue d'un entretien, dimanche, à la veille du sommet des pays les plus industrialisés, le premier ministre Brian Mulroney et le président George Bush ont annoncé que le Canada et les États-Unis engageraient sous peu des négociations en vue d'un accord bilatéral sur les pluies acides.

M. Mulroney a qualifié la décision d'«historique», affirmant qu'elle s'écarte nettement des attitudes adoptées antérieurement en matière de protection de l'environnement. L'administration Reagan a toujours été réticente à prendre l'engagement de réduire les émissions polluantes.

Sceptiques, les groupes environnementaux s'interrogent sur la nécessité d'un tel accord puisque les États-Unis sont sur le point d'adopter une législation

sur l'air pur répondant à la plupart des attentes du Canada. Il reste aux deux Chambres du Sénat des États-Unis à convenir d'un texte de loi commun.

«Pourquoi se donner cette peine? demande Mme Adèle Hurley, de la Coalition canadienne sur les pluies acides. Le Canada s'exposerait à faire des concessions en réciprocité à des dispositions que les Américains vont adopter de toute manière». La Loi sur l'air pur prévoit notamment une réduction de près de 50 pour cent des émissions de dioxyde de soufre d'ici l'an 2000. Pour le Canada, cette réduction de 10 millions de tonnes devrait mettre un terme aux dommages environnementaux causés dans l'est du pays par les pluies acides provenant du centre des E.U.

Pour M. David Gardiner, du Sierra Club de Washington, la signature d'un accord après l'adoption de la nouvelle loi de Washington sur la salubrité de l'air équivalait à marquer un but après la fin d'une rencontre sportive. «Un geste symbolique, rien de plus».

Les dépenses de voyage des fonctionnaires auraient baissé

Presse Canadienne
OTTAWA

Non seulement les dépenses de voyage des fonctionnaires fédéraux n'ont-elles pas augmenté de 16 pour cent en 1989-90, comme l'a prétendu le député néo-démocrate Jim Fulton la semaine dernière, mais elles ont baissé de 2,9 pour cent par rapport à 1988-89.

C'est le démenti qu'ont apporté, hier, les ministres Robert de Cotret, président du Conseil du trésor, et Paul Dick, des Approvisionnements et Services.

MM. de Cotret et Dick ont rappelé que M. Fulton a été prévenu, au moment où les statistiques lui ont été communiquées, qu'une méthode différente de calcul rendait difficile toute comparaison entre les deux années.

Les dépenses ont donc baissé entre 1988-89 et 1989-90 et elles n'ont augmenté l'année précédente que de 1,75 pour cent.

Un citoyen n'a pas à écopier pour l'erreur d'un fonctionnaire

Le Protecteur du citoyen met en garde le gouvernement contre les abus de pouvoir

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Un citoyen n'a pas à subir les conséquences de l'erreur d'un fonctionnaire, surtout s'ils n'y a pas contribué.

C'est l'opinion formulée par le Protecteur du citoyen qui dénonce, dans son rapport annuel, le manque d'uniformité dans les méthodes employées par le gouvernement pour recouvrer des sommes d'argent versées en trop à des citoyens.

Six ministères et organismes, le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle en tête, ont fait l'objet de près de 80 p. cent des enquêtes de l'organisme de protection, qui a entrepris 7 469 nouvelles enquêtes en 1989-90, pour une hausse de 8 p. cent comparativement à l'année précédente.

Le Protecteur du citoyen met en garde le gouvernement du Québec contre les abus de pouvoir auxquels pourrait donner lieu cette anomalie. Les méthodes de recouvrement varient en effet d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental à l'autre.

Dans son rapport, le Protecteur du citoyen réfère notamment aux remboursements réclamés par la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la Régie de l'assurance automobile, la Régie des rentes, le ministère de la Main-d'oeuvre, la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, ou le ministère du Revenu, tous des organismes qui utilisent des méthodes de recouvrement différentes

Cette situation préoccupe au plus haut point le Protecteur du citoyen, qui s'est donné pour mandat, dans l'exercice qui vient, de faire enquête sur cet aspect de l'activité administrative du gouvernement, de même que sur d'autres dossiers préoccupants, comme le régime disciplinaire des professionnels dont il veut proposer un réexamen des principes; l'utilisation de firmes privées pour la conduite des enquêtes de l'Etat, par exemple dans la recherche des fraudeurs ou la détection de personnes insolubles qui ont contracté des dettes envers le gouvernement; et les services correctionnels du Québec, dont les prisons continuent d'être surpeuplées.

Le Protecteur du citoyen entreprendra donc, cette année, avec la collaboration du ministère de la Sécurité publique, une enquête sur le phénomène actuel de surpopulation mais aussi sur les moyens d'en freiner l'évolution, en proposant des mesures visant à corriger à la source les causes d'incarcérations inutiles.

Un vice chronique

Il n'y a pas que dans les méthodes de recouvrement d'argent que le gouvernement fait défaut d'uniformité. Le Protecteur du citoyen dénonce en effet un même manque d'harmonisation et de coordination entre les différents programmes gouvernementaux.

Notant une absence de vue d'ensemble dans l'élaboration des programmes ou même dans l'application des lois, le Pro-

tecteur du citoyen fait ressortir que le travailleur victime d'un accident de la route alors qu'il est au travail est pénalisé du seul fait que les compensations soient versées exclusivement par la Commission de la santé et de la sécurité du travail, alors que, sous certains aspects, les bénéfices accordés par la Régie de l'assurance automobile sont plus généreux.

Et il cite quelques exemples:

- la Régie rembourse les frais funéraires jusqu'à un maximum de 3000\$, alors que la Commission de la santé et de la sécurité du travail ne verse qu'un maximum de 1500\$, deux montants qui sont majorés selon le taux d'indexation;
 - dans le cas d'un accidenté célibataire, la Régie verse une indemnité de décès de 15 000\$ au père et à la mère, tandis que la commission ne peut accorder qu'une indemnité de 6 000\$ (3 000\$ à chacun);
 - pour l'indemnité de décès au conjoint, la Régie verse un maximum de 200 000\$, tandis que la Commission de la santé et de la sécurité du travail ne peut verser qu'un maximum de 120 000\$, équivalant à trois fois le montant assurable.
- L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'assurance automobile, le 1^{er} janvier 1990, a considérablement élargi le fossé entre ces deux régimes d'indemnisation qui devraient traiter également des problèmes identiques, estime le Protecteur du citoyen.
- En volant la vedette à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (17,8 p.

cent des enquêtes), qui détenait le titre l'an passé, c'est le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle qui domine le palmarès, quant au nombre de plaintes formulées auprès du Protecteur du citoyen, soit dans une proportion de 21,3 p. cent.

Le Protecteur signale la croissance exceptionnelle de plus de 93 p. cent de plaintes visant le ministère de la Sécurité publique, qui a par conséquent fait l'objet de 16,7 p. cent des enquêtes, ce qui, estime-t-il, vient confirmer les problèmes connus dans les centres de détention. On constate également une hausse de près de 51 p. cent des plaintes concernant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, presque exclusivement attribuables aux plaintes des étudiants à l'égard de la direction de l'aide financière (prêts et bourses). Ce ministère a fait l'objet de 6,5 p. cent des enquêtes. La Régie de l'assurance automobile du Québec, avec 11 p. cent, et le ministère du Revenu avec 6,1 p. cent des enquêtes sont les autres organismes ayant nécessité le plus d'attention.

La préoccupation croissante du public pour l'environnement s'est manifestée par l'augmentation spectaculaire (121 p. cent) du nombre de plaintes dans ce domaine.

Le Protecteur du citoyen a constaté une erreur de fait et de droit dans 15 p. cent des cas; négligence ou maladresse, 19 p. cent; délai déraisonnable, 27 p. cent; illégalité, 7 p. cent; acte injuste ou déraisonnable, 4 p. cent; abus de pouvoir, 3 p. cent et problème de système, 11 p. cent.

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins
directeur de l'information

Alain Dubuc
éditorialiste en chef

Le fer de lance émoussé de la révolution prolétarienne

Les délégués au 28e Congrès du parti communiste de l'Union soviétique en sortiront encore plus perplexes qu'à leur arrivée. Beaucoup d'entre eux doivent se demander si le parti a encore un rôle à jouer dans la vie politique soviétique.



Ils constatent que le fer de lance de la révolution prolétarienne est bien émoussé et que le parti ne dirige plus la politique soviétique. Pour s'en convaincre, ils n'ont qu'à considérer que M. Edouard Chévardnadzé et M. Alexandre Yakovlev, deux des personnalités les plus proches du président Gorbatchev, ont annoncé qu'ils ne présenteraient pas leur candidature au politburo, lequel, de toute façon, ne sera plus la petite coterie exclusive et puissante.

Du reste, M. Boris Eltsine, président de la Fédération de Russie, dont le franc parler déplaît tant aux conservateurs du parti, a clairement dit aux délégués que la politique soviétique se fait ailleurs que dans la salle du congrès. Il aurait pu ajouter qu'il en sera toujours ainsi aussi longtemps que les parlements et les gouvernements en Union soviétique sont le résultat d'élections libres.

Depuis le congrès de Londres de 1903, le parti de Vladimir Lénine n'a jamais eu pour but d'instaurer un régime démocrati-

que et n'a jamais fonctionné de façon démocratique. Lénine n'avait que faire d'un parti de masse comprenant tout un éventail de tendances. Il voulait un parti discipliné et uni autour d'une orthodoxie idéologique. L'objectif du parti était de prendre le pouvoir dans l'intérêt du prolétariat, mais sans nécessairement représenter la volonté de peuple.

Si, après la prise du pouvoir, les effectifs du parti communiste ont fortement augmenté, ce n'était pas pour que le peuple puisse participer au pouvoir, mais pour que la discipline du parti se fasse mieux sentir par l'ensemble de la population et pour mieux éliminer tous les autres partis. Cette structure s'est renforcée et institutionnalisée sous Staline et n'a pas vraiment changé depuis.

Mais ce n'est plus un parti de révolutionnaires et de pionniers. Les carriéristes de la *nomenklatura* y côtoient sans gêne des technocrates compétents et les fervents du marxisme-léninisme. Ce n'est guère un milieu où germent les idées nouvelles qui pourraient sauver l'Union soviétique. Cette nouvelle classe n'est pas davantage destinée à contribuer à un processus démocratique qui seul peut assurer une économie de marché, ouverte et équitable.

Dans ces circonstances, on devrait s'attendre à un éclatement du parti ou à son abandon par les millions de membres

désenchantés. Il y a deux raisons pour lesquelles le parti reste encore entier. Un membre ne peut pas simplement jeter la carte du parti aux orties; il doit demander la permission de démissionner.

Une raison plus grave est que, même si son pouvoir politique est fortement diminué, il représente malgré tout une certaine puissance. Le parti est une organisation financière riche, des immeubles, des journaux, des périodiques, des fichiers et des listes. Un chef politique comme Boris Eltsine serait bien fou de quitter le parti pour en créer un autre s'il ne pouvait pas mettre la main sur la *Pravda* ou d'autres outils de lutte politique.

Enfin, le parti communiste pénètre encore dans tous les coins et recoins de la vie soviétique. Pour beaucoup de membres, il est le patronage et le copinage de la *nomenklatura*. Même s'il était dissout demain, il faudrait des années avant que ce réseau ne soit complètement démantelé par un régime démocratique.

Mais le pouvoir du parti n'a rien de populaire et ne sera jamais démocratique. Personne ne saurait mieux le dire que M. Vasily Grinev, un des coordinateurs de la grève des mineurs prévue pour demain: «Nous ne considérons plus que le parti communiste de l'Union soviétique est notre parti.»

Frédéric WAGNIÈRE

Un petit cas contre les pluies acides

Il y a loin de la coupe aux lèvres, mais la lutte contre les pluies acides vient de franchir, malgré tout, un autre petit pas important en fin de semaine. Le président George Bush a en effet profité du sommet économique de Houston pour annoncer à son collègue canadien Brian Mulroney que les négociateurs américains seront prêts à commencer dès la fin du mois des pourparlers avec le Canada en vue de conclure un accord bilatéral pour réduire les émissions polluantes.



Pour les Canadiens, il s'agit d'une heureuse nouvelle. Mais rien n'indique que ces négociations seront courtes ni qu'elles seront faciles.

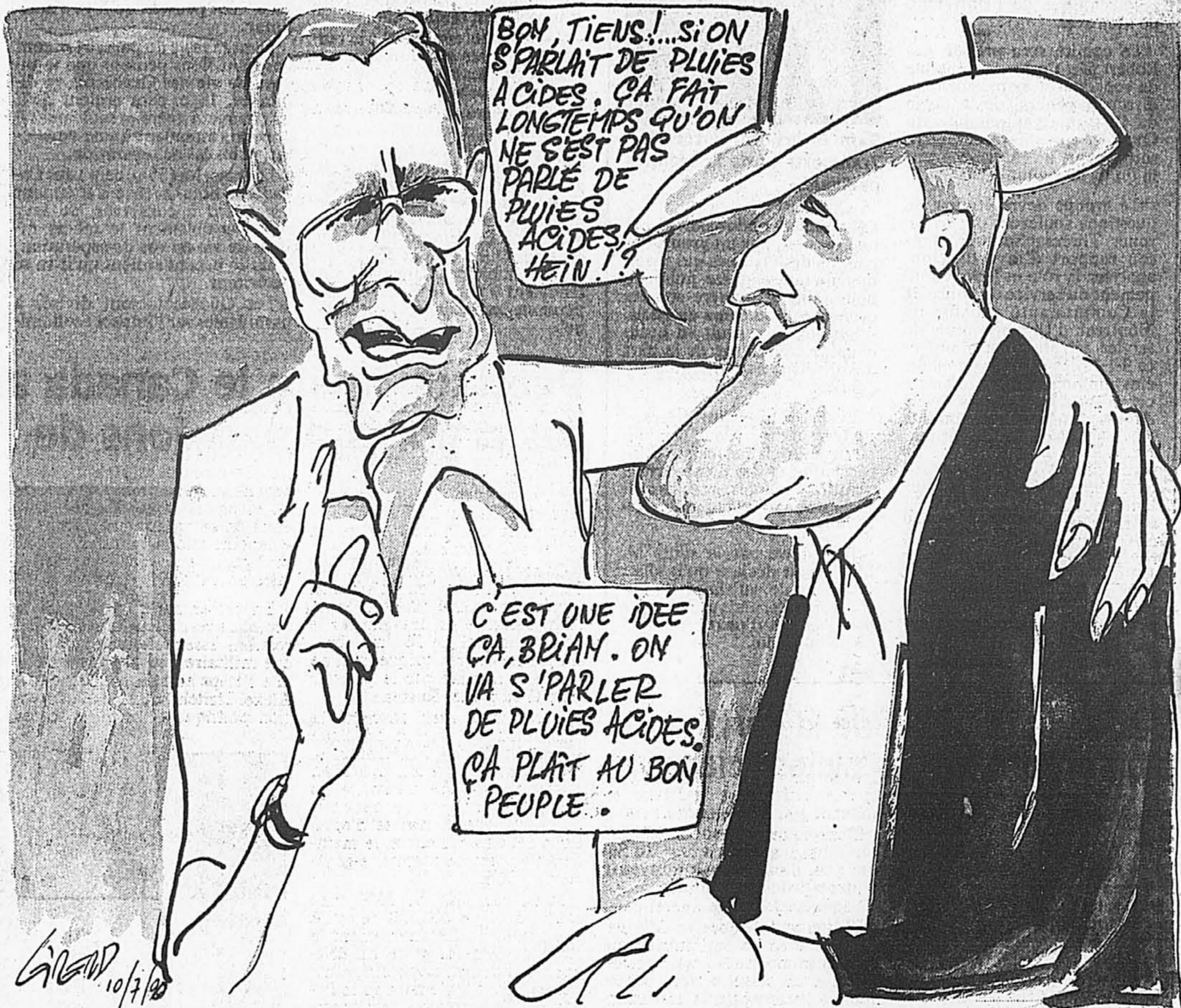
La majeure partie des pluies acides, en effet, est causée par les centrales thermiques au charbon du Mid-West américain. C'est donc dire que toute diminution des pluies acides dépend, dans les faits, de la volonté réelle des Américains d'agir.

Depuis quelque temps, on sent une volonté en ce sens outre-frontière. Et ce, malgré les nombreuses tentatives du lobby du charbon ou des centrales thermiques du centre du pays, pilotées par le puissant sénateur Robert Byrd, démocrate de la Virginie occidentale, qui affirme que les nouveaux impératifs environnementaux provoqueront 5 000 pertes d'emploi.

Pour la première fois, le sénat et le congrès américain ont tous deux adopté, ce printemps, des projets de loi constituant un premier pas dans la lutte aux pluies acides. Pour qu'ils aient force de loi, il faut cependant que les deux chambres s'entendent sur un texte uniforme à être ensuite ratifié par le président Bush.

C'est leur engagement à appliquer cette loi que les États-Unis offriront ensuite au Canada dans un accord qui n'aura toutefois pas la force d'un traité. Pour certains écologistes, cela ne sera pas assez. Mais pour ceux qui tentent depuis des années de convaincre les autorités américaines du sérieux du danger, cela constituera tout de même un sérieux pas en avant.

Pierre VENNAT



DRITS RESERVÉS

La boîte aux lettres

Peuples fondateurs, mon oeil!

■ Nos Amérindiens sont indiscutablement les premiers occupants du territoire canadien. Mais cela en fait-il des peuples fondateurs?

Pour être un peuple fondateur, il faut avoir fondé quelque chose. C'est-à-dire avoir bâti, construit, établi quelque chose.

Les Québécois de souche sont un peuple fondateur. Ils ont fondé des institutions: gouvernements, villes, villages, paroisses, écoles, hôpitaux, seigneuries. Ils ont cultivé la terre et exploité des ressources naturelles sur une grande échelle. Ils ont bâti, en bois, en pierre, en acier et en béton, des églises, des édifices, des usines et des habitations. Ils ont créé des établissements commerciaux, industriels et financiers. Ils ont aussi cultivé les arts. Au cours des siècles, leurs institutions se sont développées, consolidées et multipliées en portant la marque d'abord du génie français, puis du génie britannique.

Mais les Amérindiens, eux, qu'ont-ils fondé?

L'histoire nous apprend qu'ils s'adonnaient à la chasse, à la pêche et à la guerre. Leurs institutions politiques se limitaient à la bande, à la tribu et à la nation. Leurs constructions n'ont jamais dépassé le stade de la palissade pour se protéger de leurs ennemis, ainsi que celui de la tente de peaux et de la cabane rudimentaire en bois rond pour s'abriter tant bien que mal des intempéries. Les pays qu'ils habitaient, ils ne l'ont même jamais nommé et encore moins écrit, puisqu'ils ne connaissaient pas l'écriture. C'est bien peu de réalisations pour donner droit au titre de peuple fondateur.

Non, les Amérindiens du Canada ne sont pas des peuples fondateurs. Ils ont habité le pays, mais l'ont peu marqué. Cela toutefois n'infirmait aucunement leur droit de voir leurs traditions et leur culture respectées. Quant à leurs autres droits, la population est visiblement bien disposée à leur donner justice. Ils n'avaient pas besoin de saboter les accords du lac Meech pour se donner plus d'importance. En le faisant, ils ont fait, inconsciemment ou non, le jeu d'autres. On comprend qu'ils aient été tant félicités.

Il faudra pourtant qu'on nous explique un jour par quel défaut de cuirasse, par quel stupide talon d'Achille de notre belle démocratie, un Amérindien, brandissant une plume d'aigle, a pu, à lui seul, enrayer tout le processus législatif d'un gouvernement et, par tant, compromettre l'unité canadienne.

À moins qu'on ne voit là une circonstance providentielle qui permettra à un peuple distinct de s'affirmer comme tel et d'assumer lui-même, à l'avenir, sa destinée et son développement.

Arthur PICHE
Saint-Laurent

Bourassa n'a plus de mandat

■ M. Robert Bourassa a systématiquement refusé, pendant la dernière campagne électorale, de dire ce qu'il comptait faire advenant l'échec de l'Accord du lac Meech. Ce premier ministre n'a donc plus AUCUN MANDAT et il doit annoncer des élections générales.

C. GINGRAS
Montréal

Vive nos voisins!

■ Le Québec est limitrophe à trois provinces canadiennes: l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-Labrador; et à quatre États américains: New York, Vermont, New Hampshire et Maine.

À ceux qui prétendent que le Québec indépendant «brise» le Canada, je réponds que la Colombie-Britannique «brise» les États-Unis d'Amérique puisqu'elle est placée juste entre les États de Washington et d'Alaska. La Colombie-Britannique devrait-elle donc, suivant cette logique, devenir un État américain afin de ne pas briser les USA?

Allons donc! Ce n'est pas parce qu'il y a un voisin entre votre maison et celle de votre frère que ce voisin fait partie de la famille. Au début, l'Amérique entière était française. Aujourd'hui, il nous reste le Québec. Que va devenir la diaspora francophone dans le reste du continent? Nous serons mieux en mesure de les aider si nous créons un État français fort et puissant sur le sol d'Amérique. Ils seront fiers de pouvoir s'y identifier.

Actuellement, ils sont en train de mourir, assimilés par la masse anglophone américaine et canadienne. Et ne blâmons surtout pas les anglophones. Ils sont chez eux partout en Amérique du Nord, sauf au Québec, et ils agissent comme un peuple normal doit agir chez lui. C'est nous qui, jusqu'ici, n'agissons pas de façon normale. Incroyable mais vrai! Nous venons juste de découvrir que nous sommes chez nous ici, au Québec!

Autrefois, le mot «Canadien» nous appartenait. Aujourd'hui, nous devons le laisser aux Anglo-Saxons. Nous les aimons bien, leurs montages

rocheuses dites «Rocky Mountains», comme nous aimons bien aussi le Grand Canyon américain du Colorado. Les Québécois aimeront toujours visiter le Canada comme ils ont toujours aimé visiter les États-Unis.

Oui, nous aimerons toujours nos voisins canadiens et américains parce que nous sommes un peuple à l'esprit ouvert et fraternel. Mais nous avons enfin compris que chez nous, ce n'est pas chez le voisin.

Roger CHARLEBOIS
Saint-Léonard

La honte de notre histoire

■ Je trouve aberrant que Pierre Vallières, Francis Simard et consorts comptent organiser des manifestations pour rappeler les événements de 1970. Je leur suggère d'aller déposer des fleurs sur la tombe de Pierre Laporte.

Que tous ceux qui préconisent l'indépendance du Québec se dissocient de ces gens qui ont écrit la page la plus honteuse de notre histoire.

Marguerite CÔTÉ
Montréal

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Sus au terme «province»!

JEAN-MARC LÉGER

Nos façons de dire ne sont pas innocentes: leurs effets, bénéfiques ou maléfiques, peuvent être considérables. Elles traduisent souvent, fut-ce à notre insu, des tendances, des choix, des interprétations, qu'elles contribuent à répandre ou à entretenir insidieusement. Les professionnels de l'information devraient être particulièrement sensibles à ce phénomène, conscients du poids et de l'influence des mots.

Cela se vérifie notamment pour le vocabulaire politique et socio-culturel, particulièrement dans les moments de crise, lorsque se dessinent ou s'amorcent de grandes mutations. Nul ne contestera que le Québec vit l'un de ses moments.

Lorsque le Premier ministre du Québec a fait sa déclaration solennelle du 30 juin, il l'a présentée, avec raison, comme un «message à la nation», la nation québécoise, il va de soi. Il est essentiel que désormais nos médias cessent de parler de «province» pour désigner le Québec. Notons d'ailleurs qu'appliqué aux États de la fédération canadienne, ce terme est impropre, qu'il constitue un anglicisme. Le «province» anglais ne se rend pas par «province» qui, en français, a un autre sens. Dans notre langue, le terme fait référence à une région géographique ou à une division administrative. Il n'évoque d'aucune façon la notion d'État, la réalité juridique et politique des composantes de la fédération canadienne.

À fortiori, aujourd'hui, avec le nouveau départ qu'entend prendre le Québec, devient-il doublement fautif et inaccept-

table de lui appliquer les termes de «province» et de «provincial», avec ce que cela comporte de réducteur, d'appauvrissant à ses propres yeux comme au regard de l'étranger. Le double souci de la précision du discours et de la dignité du Québec doit conduire à chasser impitoyablement ces appellations. On peut rappeler au reste que, dans les premières années de la «révolution tranquille», le gouvernement Lesage avait opportunément remplacé, dans les imprimés officiels et le papier à lettre, la triste et fautive «province» par «Gouvernement du Québec».

Il faut ne faire référence désormais qu'au Québec ou à l'État du Québec (ce qui, même en orthodoxie fédérale, se justifie) et, quant à l'épithète, de recourir à «québécois» ou à «national». Une détestable habitude s'est répandue de réserver «national» à ce qui relève du gouvernement fédéral ou qui concerne l'ensemble pan-canadien: on utilisera plutôt dans ce cas les épithètes de «fédéral» ou de «canadien», réservant, encore une fois, les termes de «nation» et «national» à ce qui concerne le Québec. On doit, enfin, cesser de parler de «niveaux» ou de «paliers» de gouvernement. La notion de gradation est parfaitement étrangère au véritable fédéralisme, où il n'y a pas de subordination. Il faut parler des «ordres de gouvernement», aussi longtemps du moins que nous ferons partie de cette fédération.

Il importe que tous les journalistes, tous les moyens d'information aient conscience de leur responsabilité éminente en ce domaine. Sus à «province» et à «provincial»: il s'agit désormais de la nation québécoise, de l'État du Québec et d'un dessein national. Une fois encore, le vocabulaire n'est pas neutre, surtout à une époque où la communication joue le rôle déterminant que l'on sait.

L'humeur des Allemands de l'Est tourne à l'aigre

d'après Reuter
BERLIN-EST

De longues files d'attente s'étaient hier devant les banques de RDA où les Allemands de l'Est venus retirer de nouvelles liasses de deutschemarks donnaient libre cours à leur aigreur face à la montée des prix et du chômage.

« Arrêtez de pousser », a sèchement fait remarquer un jeune homme à son voisin devant une succursale de la Berliner Sparkasse à Berlin-Est.

« Mon Dieu, je suis bien content de ne plus vivre ici, ça empire de jour en jour », a commenté un boucher de 47 ans qui a émigré à Nuremberg, en RFA, en avril dernier.

Les Allemands de l'Est étaient de meilleure humeur la semaine dernière lorsqu'ils avaient retiré leurs premiers deutschemarks.

Avec l'entrée en vigueur de l'union économique entre les deux Allemagnes, les Allemands de l'Est ont pu retirer 2 000 marks (1 200 \$) par personne la semaine dernière. Mais depuis hier, ils peuvent retirer autant d'argent qu'ils le veulent. Et beaucoup d'entre eux ont pris des sommes bien plus importantes.

« La montée des prix a laissé un grand nombre de gens à court d'argent liquide », a déclaré Kurt Loeffler, porte-parole de l'association des banques d'épargne est-allemandes. L'introduction de l'économie de marché et de la monnaie ouest-allemande, le 1er juillet, ne va pas sans heurt. Les chai-

nes de distribution de RDA conservent leur emprise sur le marché et pratiquent des prix exorbitants.

Les prix de la viande, des légumes et du pain varient énormément d'un endroit à l'autre et sont deux fois plus élevés qu'en RFA, où les salariés sont payés trois fois plus en moyenne.

« En général, les prix sont trop hauts », a déclaré Manfred Ortleb, vice-directeur au ministère est-allemand de l'Économie, qui a contrôlé des centaines de magasins la semaine dernière.

« Nos détaillants poussent les gens à faire ce que nous espérons éviter: la population va faire ses courses en RFA », a-t-il ajouté.

Le contrôle des prix existe toujours pour certains produits et services mais il n'apporte que peu de réconfort. Les prix de nombreux produits sont fixés trop haut pour de nombreux consommateurs.

Les chauffeurs de taxis berlinois de l'Est ont fait grève hier pour obtenir une baisse des tarifs. Le gouvernement a fait doubler leurs prix mais ils estiment que cela a fait fuir leurs clients.

La branche est-allemande du syndicat de la métallurgie IG Metall menace de lancer un mot d'ordre de grève dans tout le pays s'il n'obtient pas d'importantes hausses de salaires et une réduction de la semaine de travail.

Le chômage a touché 142 000 personnes en juin, soit 50 p. cent de plus que le mois précédent.



Cette ancienne prisonnière, sans emploi ni foyer, s'est installée hier dans un sac de couchage sur la place Rouge, où elle entend poursuivre une grève de la faim pour dénoncer le parti communiste qu'elle tient responsable de la misère du peuple; ce message est inscrit sur sa couverture.

PHOTO AP

Gorbatchev remet le puissant Politburo entre les mains des quinze républiques

d'après Reuter, AP, UPI et AFP
MOSCOU

Le 28^e congrès du Parti communiste d'Union soviétique a adopté hier une réforme de sa direction consacrant la décentralisation prônée par le président Mikhail Gorbatchev: les chefs des PC des 15 républiques constituant-feront désormais partie du Bureau politique, dont la taille est portée à 23 membres.

Conséquence immédiate: le Bureau politique (ou Politburo), instance suprême du Parti et de l'État désignée auparavant par le Comité central de 250 membres élu par le congrès quinquennal, ne sera plus dominé par le pouvoir central ou par les Russes.

Gorbatchev avait souhaité la disparition du Bureau politique au profit d'un « Praesidium ». Mais les conservateurs, furieux en raison de la perte d'autorité du parti, s'y sont opposés et ont obtenu, après quatre heures d'épuisants débats en ateliers, le maintien du poste de secrétaire-général du PCUS.

Mais, par plus de 3500 voix contre quelque 500, les délégués ont décidé d'élire directement le secrétaire-général et de lui désigner un adjoint, deux dirigeants qui siègeront également au Politburo. Quant aux autres membres du Politburo, Gorbatchev a obtenu avec difficulté qu'ils soient désignés par le Comité central, 1959 délégués (contre 2046) ayant voté pour que cette instance soit entièrement élue par le congrès du parti.

Vers une nouvelle fédération

Cette réforme garantit que le petit groupe de conservateurs de souche russe, qui domine depuis 70 ans le pouvoir communiste en URSS, sera remplacé par des réformateurs non-russes. La plupart des chefs de parti dans les républiques prônent la souveraineté politique, l'économie de marché et le désarmement des liens fédéraux. Selon des délégués lituaniens, huit des 15 républiques constituantes sont en faveur d'une nouvelle fédération en URSS.

Sur les 12 membres votants du Politburo sortant, deux seulement étaient non-russes, Edouard Chevardnadze, Georgien et Vladimir Ivashko, Ukrainien; et sur les sept membres suppléants, un seul, Boris Pugo, un Letton.

Les analystes soulignent qu'en les faisant entrer au très puissant Politburo, Gorbatchev espère d'autre part décourager les visées sécessionnistes de certaines républiques. « Elles pourront maintenant agir en toute indépendance et influencer vraiment le Comité central et le Politburo », a-t-il dit.

Comme la majorité des membres du nouveau Politburo siègeront hors de Moscou, Gorbatchev pourra en outre en profiter pour éloigner le parti des affaires de l'État, ajoutent-ils.

Sur « la doctrine militaire défensive » de l'équipe Gorbatchev, les délégués adoptaient un compromis entre les craintes des militaires et les rêves des réformateurs en se prononçant contre la « dépolitisation » de l'armée et en soulignant que « le danger militaire pour l'URSS persiste ».

En présentant aux délégués le projet de résolution intitulé « Directions essentielles de la politique militaire du Parti communiste à l'étape actuelle », le général Alexei Lizitchev, chef de la Direction politique au sein des forces

armées, a souligné que « trois jours de travaux intenses » avaient été nécessaires pour mettre au point le texte.

Interrogé dans les couloirs du congrès, le capitaine Andrei Godounov, un des dirigeants de la Plateforme démocratique et ardent défenseur de la « dépolitisation » de l'armée, s'est retranché prudemment derrière « la nécessité de resserrer les rangs », prônant simplement « la démocratisation au sein du parti et de l'armée ».

Après avoir affirmé que « le Congrès se prononce contre la dépolitisation des forces militaires », la résolution stipule que « le travail politique au sein des forces armées doit être basé sur les idées de Marx, Engels et Lénine », autre idée force des conserva-

teurs. Il est demandé aux organisations du PC de « contribuer à renforcer l'autorité et le prestige de l'Armée ».

Les délégués ont rejeté bruyamment une proposition souhaitant que la formule « le danger militaire persiste » soit remplacée par « le danger militaire diminue ». Dans une lettre ouverte à Mikhail Gorbatchev la semaine dernière, une cinquantaine de dirigeants soviétiques ont souligné les risques de « dictature » qui menacent actuellement l'URSS et appelé à une réforme urgente de l'armée. La dépolitisation du KGB était également à l'ordre du jour, mais le général Vladimir Krioutchkov, chef de la sécurité d'État, a rappelé que « le KGB est passé sous le contrôle du gouvernement ».

Dublin et Londres suivent de « très près » l'évolution de la situation des otages

d'après AFP et UPI
LONDRES

Les gouvernements de Dublin et Londres suivaient hier de « très près » l'évolution de la situation des otages au Liban après l'annonce de la libération possible d'un otage occidental, probablement l'Irlandais Brian Keenan, selon la presse britannique.

Selon les médias britanniques, les ravisseurs libanais des otages auraient contacté hier les forces de sécurité syriennes à Beyrouth-Ouest afin de préparer la libération d'un otage occidental.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Dublin a indiqué que son gouvernement n'a pas de « confirmation officielle » de la possible libération de M. Keenan mais continue de suivre de « très près » la situation à Beyrouth.

Cité par la BBC, l'ambassadeur d'Irlande en Syrie, M. Declan

Connolly, s'est déclaré « confiant » que M. Keenan, qui a la double nationalité irlandaise et britannique, sera bientôt libéré.

L'une de ses sœurs, Mme Brenda Gilham, a affirmé hier à Belfast qu'elle avait « déjà bouclé ses valises » pour partir en Syrie dès la confirmation de sa libération.

De son côté, le Foreign Office a accueilli avec un optimisme prudent l'annonce de la possible libération d'un otage. « Nous continuons à presser pour la libération de tous les otages », a déclaré un porte-parole.

L'agence iranienne officielle IRNA a annoncé samedi qu'un otage occidental, probablement européen, serait libéré prochainement. Toutefois, elle n'a précisé ni la nationalité de l'otage ni la date et le lieu de sa libération.

Brian Keenan, un professeur de Belfast de 38 ans, avait été kidnappé le 11 avril 1986 à Beyrouth. Son enlèvement n'a jamais été revendiqué.

DÉPÊCHES

ISRAËL

Motion de censure

Une motion de censure déposée par cinq partis d'opposition à l'encontre du gouvernement du premier ministre israélien Yitzhak Shamir a été rejetée hier à la Knesset (parlement) par 60 voix contre 51 et cinq absentions. Les partis d'opposition accusent le gouvernement de ne pas fournir assez de logements à la population au moment où de nombreux juifs arrivent d'Union soviétique et s'opposent à son projet de laisser les colons juifs former une milice en Cisjordanie et dans la bande de Gaza occupées.

OUA

Museveni président

Le chef de l'État ougandais, M. Yoweri Museveni, a été élu hier dans la capitale éthiopienne nouveau président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Il succède à ce poste au président égyptien Hosni Mubarak. Le 26^e sommet de l'OUA a été ouvert hier après-midi à Addis-Abeba par le chef de l'état éthiopien Mengistu Haile Mariam qui a salué la Namibie indépendante, devenue le 5^e membre de l'organisation, ainsi que le leader nationaliste noir sud-africain Nelson Mandela, présent à la conférence.

SAHARA OCCIDENTAL

Entretiens de Genève

Au cours des entretiens de Genève, M. Perez de Cuellar et

ses interlocuteurs ont évoqué « les règles de conduite » à adopter pendant la campagne du référendum d'autodétermination ainsi que la « prolongation de la suspension des opérations militaires » effective depuis mars dernier, a indiqué son porte-parole. L'ONU est chargée de mettre en application le principe d'un règlement de la question sahraouie accepté par le Maroc et le Polisario en août 1988.

NICARAGUA

Grèves

Des partisans du gouvernement de Mme Chamorro qui criaient « Nous voulons du travail » se sont bagarrés hier avec des travailleurs sandinistes qui ont érigé des barricades à Managua au huitième jour d'une grève générale nationale. Les dépêches rapportent quelques blessés dans divers quartiers de la capitale.

HAÏTI

Inquiétude américaine

L'ambassade des États-Unis en Haïti a fait part hier de son « inquiétude » à la suite du retour, samedi en Haïti, du Dr Roger Lafontant, ex-ministre de l'Intérieur et de la Défense nationale de l'ex-président Jean-Claude Duvalier. Arrivé à Port-au-Prince, après plus de quatre ans d'exil, le Dr Lafontant venait de la République dominicaine où il réside depuis le refus du Canada de l'héberger sur son territoire.



Des centaines de réfugiés se trouvent toujours dans les ambassades étrangères, attendant l'autorisation de quitter l'Albanie.

PHOTO REUTERS

Un premier groupe de réfugiés albanais a quitté Tirana

d'après AFP et Reuter
VIENNE

Un premier groupe de quelque 6 000 Albanais réfugiés dans des ambassades étrangères à Tirana sont en instance de départ, ont annoncé hier les autorités tchécoslovaques.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a précisé que 51 réfugiés, dont deux femmes, retranchés dans la mission diplomatique tchécoslovaque à Tirana avaient déjà quitté le pays en pour se rendre à Prague par avion spécial. Il a ajouté que tous sont munis d'un passeport. L'autorisation d'atterrir à Ti-

rana est arrivée dans la journée d'hier, a fait savoir le porte-parole Miroslav Lajciak à Prague.

Des milliers d'autres réfugiés attendaient toujours hier dans des ambassades surpeuplées. Certains ont dormi à la belle étoile.

Au cours du week-end, les autorités albanaises ont insisté sur le fait que tous les demandeurs d'asile réfugiés dans des ambassades étrangères pourraient quitter le pays.

Elles ont invité les missions diplomatiques concernées à superviser l'octroi des passeports et visas mais ont ensuite accusé plusieurs ambassades de retarder ces formalités.

Par ailleurs, le présidium de l'Assemblée populaire albanaise a décidé hier de limoger les ministres de la Défense du peuple, de l'Industrie légère, de l'Industrie alimentaire, des Services publics et du Commerce intérieur, annonce l'agence de presse albanaise ATA captée à Vienne.

Le vice-président du conseil des ministres et président de la commission du contrôle d'État est également remplacé, selon ATA.

Samedi dernier, rappellent-ils, les ministres de l'Intérieur et de la Défense avaient également été écartés du pouvoir.

Menaces de l'extrême-droite sud-africaine

d'après AFP et Reuter
JOHANNESBURG

L'extrême-droite blanche sud-africaine a menacé le gouvernement de « gestes de résistance » s'il ne mettait pas fin aux arrestations d'activistes pro-apartheid.

« Le ministre de la Loi et de l'Ordre est sérieusement averti que son amitié avec l'ANC (Congrès national africain, principal mouvement nationaliste noir) et son inimitié envers le peuple afrikaner n'offriront aucune solution mais conduiront à un conflit plus profond que le gouvernement ne pourra pas démanteler facilement », a déclaré le Mouvement de résistance afrikaner (AWB, neo-nazi) dans un communiqué.

L'AWB, favorable à un État réservé aux Blancs, a déclaré que l'arrestation durant le week-end de neuf activistes blancs, à la suite d'attentats à Johannesburg, montrait que le gouvernement capitulait devant les communistes de l'ANC.

La police a également saisi d'importantes quantités d'explosifs, des détonateurs, des grenades et des munitions et a procédé depuis à l'arrestation d'un dixième suspect.

Cinq attentats à la bombe ont été commis dans les dix derniers jours à Johannesburg contre des hommes politiques progressistes, une synagogue et un journal anti-apartheid. Ils ont fait des dégâts matériels mais pas de victimes.

Ils ont été revendiqués par une organisation qui se baptise les Loups blancs et entend protester contre les réformes amorcées par le président Frederik de Klerk pour mettre fin au système de ségrégation raciale.

Une Armée blanche de libération a pour sa part annoncé qu'elle assassinerait le ministre de la Loi et de l'Ordre Adriaan Vlok et le responsable militaire de l'ANC Chris Hani si les neuf n'étaient pas libérés.

Dans un communiqué empli de termes racistes, elle a revendiqué un attentat à la bombe qui avait fait 27 blessés dont un grave dans une station de bus de Johannesburg vendredi dernier.

Le dollar près de son sommet de 80

PAUL DURIVAGE

À grand bonheur des estivants, le dollar canadien, poursuivant sur sa lancée des dernières semaines, approche de son sommet historique des dix dernières années, par rapport à la devise américaine.

Le huard, qui a repassé le cap des 86 cents après des gains de plus d'un demi-cent la semaine dernière, a ouvert avec une équivalence de 86,35 cents US hier matin pour se replier légèrement à 86,33 en clôture, en hausse d'un quart par rapport à vendredi. En septembre 1980, le dollar canadien avait atteint un sommet de 86,61 cents US.

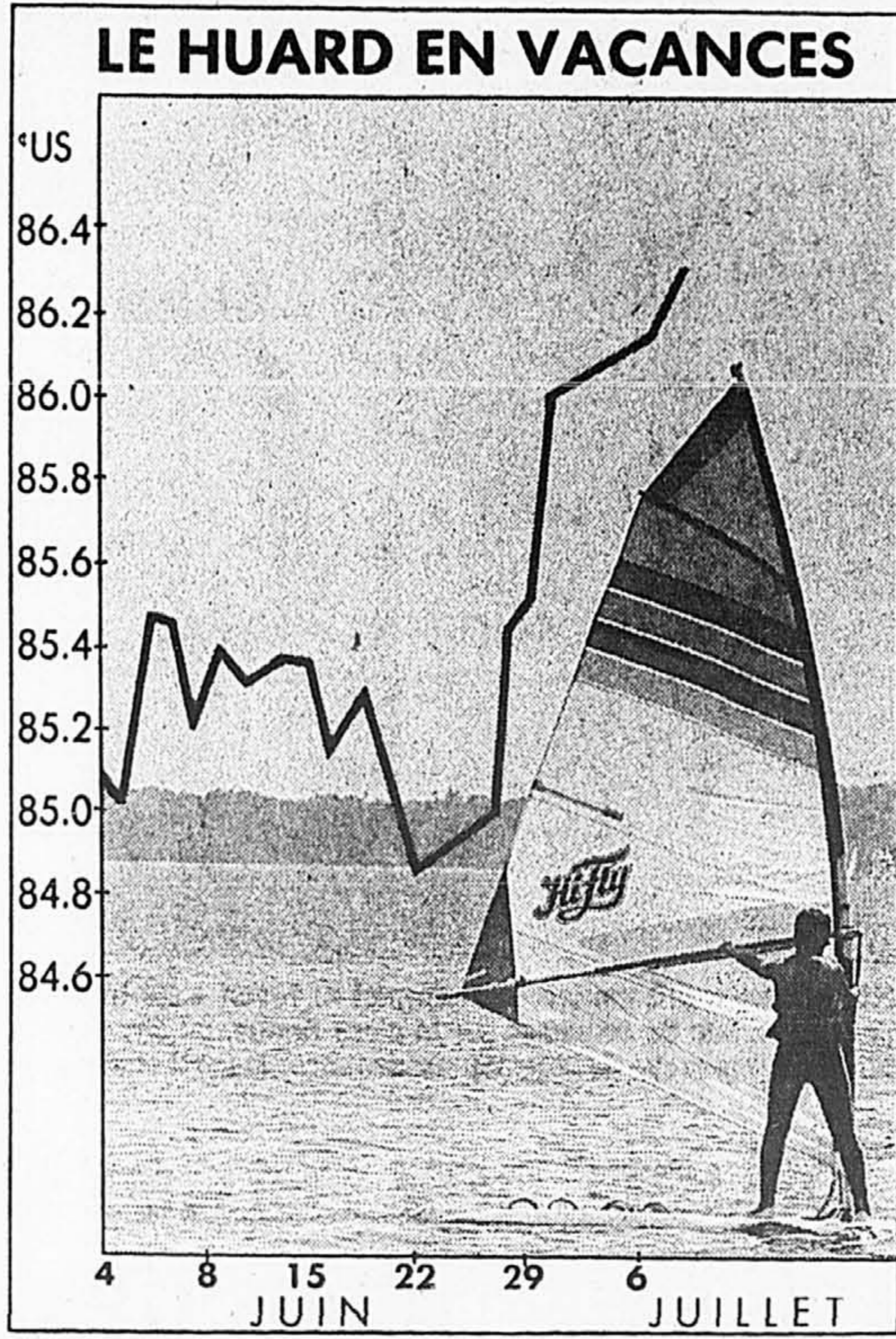
Selon les cambistes, les investisseurs étrangers ont détourné leur attention de la scène politique canadienne et de l'échec du Lac Meech, pour se concentrer sur le visage économique, plus invitant, du pays. « Ils sont encore très confiants dans le Canada, commente M. Dave Neville, directeur des opérations de change à la Banque Hong Kong du Canada. Et rien ne laisse croire qu'ils vont changer d'attitude ».

Les investisseurs étrangers sont particulièrement intéressés par les hauts taux d'intérêt pratiqués au Canada et accumulent des dollars en vue de l'achat d'obligations canadiennes. Le rendement sur les Bons du Trésor canadien surpasse celui obtenu sur les valeurs américaines comparables, par plus de cinq points de pourcentage. Les taux généralement pratiqués au pays sont par ailleurs à leur plus haut niveau depuis la récession de 1982.

L'attrait du dollar canadien se compare ainsi à celui de la livre sterling et du dollar australien ; la Grande-Bretagne et l'Australie offrent elles aussi des taux d'intérêt très alléchants.

Selon M. Henri Paul Rousseau, premier vice-président trésorier à la Banque Nationale, le dollar devrait rester fort tout l'été et pourrait même dépasser la marque historique des 86,61 cents US. En contrepartie, les taux d'intérêt demeureront élevés, la Banque du Canada tenant l'inflation en joue.

M. Rousseau conseille aux vacanciers de profiter de l'engouement présent pour le huard pour faire leurs échanges en devises étrangères.



Frégates: Ottawa a commandé «très peu» de changements

GILLES ST-JEAN

Le ministère de la Défense nationale a commandé «très peu» de changements parmi les 45 000 demandés par la St. John Shipbuilding à son sous-traitant, Marine Industrie, dans la construction des futures nouvelles frégates de la Marine canadienne, a indiqué hier le sous-ministre adjoint responsable des achats au ministère.

«Le gouvernement tente de demander le moins de changements possible quand une commande a été attribuée», a assuré M. Robert Gillespie.

Il n'a pas voulu se risquer à donner de chiffres, cependant.

M. Gillespie a d'autre part refusé de s'immiscer dans la querelle entre les deux constructeurs navals: «Tout le monde sait que le torchon brûle entre SJSB et MIL depuis un certain temps. La poursuite déposée la semaine dernière constitue en quelque sorte une escalade», a-t-il noté au cours d'un entretien téléphonique.

SJSB poursuit MIL pour 1,5 milliard \$, alléguant que MIL est en défaut dans le contrôle des coûts de construction et les délais de production des trois frégates pour lesquelles elle a obtenu la sous-traitance, au coût de 389 millions \$.

L'un des points les plus mis en valeur par les gens de MIL et son actionnaire majoritaire, la Société générale de financement, depuis, est que SJSB a demandé plus de 45 000 changements aux plans de construction des frégates.

En retard

Le président de MIL, M. Robert Tessier, a indiqué vendredi dernier qu'on faisait encore parvenir 150 changements par semaine à MIL. La somme de ces changements serait en bonne partie responsable du retard dans la livraison des frégates. Le premier navire, censé avoir été livré l'an dernier par SJSB, ne prendra la mer pour des essais que plus tard en juillet.

Mme Ann Schroder, du ministère des Approvisionnement et Services, qui a conclu le contrat avec SJSB, a confirmé au cours d'un entretien téléphonique que le contrat contenait une clause compensatoire en cas de retard. Elle n'a pas voulu divulguer la

somme impliquée, parce que cela pourrait être «injuste» pour le chantier naval devant ses concurrents.

De son côté, le capitaine Ric Jones, porte-parole du ministère de la Défense nationale, a souligné que s'il est bien question de 45 000 modifications, ce ne sont pas nécessairement des modifications majeures.

«On parle de 45 000 révisions de dessin» (*drawing review notices*), pas de changements de dessin (*design changes*). Il peut s'agir dans certains cas d'ajouter un trou de vis, ou encore de modifier un panneau pour recevoir un appareil plus récent que celui prévu à l'origine», a expliqué le capitaine Jones au cours d'un entretien téléphonique.

Faussetés, dit la SGF

A priori, l'action de la St. John Shipbuilding contient des faussetés, accuse pour sa part un porte-parole de la Société générale de financement.

«Pour éviter de faire face à ses problèmes, SJSB poursuit MIL. Le ridicule ne tue pas et c'est dommage. Cette action est farfelue; ça manque de sérieux, venant d'une entreprise aussi importante», a affirmé hier le porte-parole de la SGF, M. François Ghali.

MIL a allégué que SJSB était elle-même en retard et qu'elle tentait cette poursuite «farfelue et insensée» pour tuer la division navale de MIL et pouvoir ensuite réclamer du gouvernement fédéral l'aide financière qui lui permettra de compléter son mandat et d'obtenir la marge bénéficiaire souhaitée.

Rappelons qu'en mai dernier, la SGF, elle-même société d'Etat québécoise, avait fait savoir à Ottawa et à Québec que le nombre d'heures accordé à MIL pour l'assemblage des trois frégates dont elle a la responsabilité était nettement insuffisant. Les deux gouvernements ont entrepris des négociations sur la réouverture du contrat, «signé sur des bases irréalistes», au dire d'un porte-parole du ministre québécois de l'Industrie et du Commerce.

La Presse a communiqué à deux reprises avec le bureau du président de SJSB, hier, M. Arthur Nightingale ne veut faire aucun commentaire pour le moment, a-t-on assuré.

Autre revers pour Rolland

RUDY LE COURS

Après deux ans de batailles judiciaires, Nocopi International recevra 1,25 million \$ de Rolland Inc. par suite d'un récent règlement à l'amiable du litige.

L'histoire remonte à 1986 quand Nocopi, une jeune société fondée par deux Montréalais mais dont le siège social est à Denver au Colorado, conclut une entente avec Rolland. Cet accord prévoit que la société papetière québécoise détienne les droits exclusifs en Amérique du Nord de fabrication, de distribution et de commercialisation du papier Nocopi.

Il s'agit d'un papier dont le contenu graphique est impossible à photocopier ou à télécopier. Nocopi vient aussi de lancer un autre papier qui noircit pour fins de photocopies toute surface maculée au marqueur. On peut ainsi marquer les chiffres ou les noms apparaissant sur un texte à photocopier et qu'on voudrait cacher au destinataire.

Dès mars 1988, Nocopi Inter-

national a tenté des poursuites de 5 millions \$ à Rolland, alléguant que la société québécoise ne respectait pas ses engagements.

«C'était un papier peu vendable», soutenait hier M. Yves Saint-Jacques, porte-parole de Rolland. Il refuse de commenter davantage, précisant seulement que des explications seront données aux actionnaires lors du prochain rapport trimestriel. Le montant versé par Rolland fera l'objet d'un poste extraordinaire.

De son côté, M. Norm Gardner, un des co-fondateurs de Nocopi, se dit très heureux de cet arrangement à l'amiable. La commercialisation nord-américaine des produits Nocopi pourra reprendre. Ils sont désormais fabriqués par James River Corporation.

Leur progression irait bien en Europe. Chiffre d'affaires l'an dernier de Nocopi: environ 1 million \$.

La société a mis des actions qui se négocient au comptoir aux États-Unis. C'est ce qui explique Denver comme choix d'emplacement de son siège social.



M. Peter Janson (au premier plan), président de ABB, a annoncé un investissement de son entreprise, en compagnie du premier ministre, Robert Bourassa, qui est aussi député de Saint-Laurent.

PHOTO PIERRE MCCANNI, La Presse

ABB fabriquera des composantes dans le secteur de l'électronique de puissance

RICHARD DUPAUL

Étant le libre-échange et «l'excellente santé économique au Québec» comme raisons principales, ABB Canada se lance dans le développement et la fabrication de composantes dans le secteur de l'électronique de puissance. La décision nécessitera un investissement de 1,5 million \$ à son usine de Saint-Laurent, en plus de créer 30 à 50 emplois.

L'annonce a été faite hier au siège social de la compagnie à Saint-Laurent par le président d'ABB Canada, M. Peter Janson, en présence du premier ministre, M. Robert Bourassa, et de plusieurs invités de marque, dont le président d'Hydro-Québec, M. Richard Drouin.

En temps normal, un investissement aussi peu spectaculaire, en termes de chiffres, n'aurait pas suscité un tel déplacement. Mais dans ce cas-ci, les circonstances sont particulières.

D'abord parce qu'ABB se trouve dans la circonscription de Robert Bourassa, «un comté à l'image du dynamisme économique du Québec», a souligné ce dernier. De plus, ABB tient beaucoup à polir son image alors qu'elle tente de promouvoir son projet de train rapide dans le corridor Québec-Windsor.

Hier, on inaugurerait une nou-

velle cafétéria et un gymnase pour les employés (au coût de 2 millions \$). De plus, M. Janson a fait miroiter la possibilité que les nouvelles installations de production pourraient servir à la fabrication des composantes du train d'ABB, appelé *Sprinter*.

Et, comme le mentionnait un responsable d'ABB, il y avait aussi «des préoccupations politiques» dans la foulée de l'après-Meech. Invité sur ce terrain par les journalistes, M. Bourassa, en grande forme, a esquivé toutes les questions traitant du dossier constitutionnel. Pas question pour lui de commenter les récents sondages qui font état d'une polarisation des positions au Canada. «De quel sondage parlez-vous... en fait, je ne l'ai pas tous consultés. Il y en a tellement», a-t-il répondu mi-rieux, appuyé par les rires de la salle.

Quant à la nomination d'un président à la Commission itinérante et non-partisane sur l'avenir constitutionnel du Québec, M. Bourassa a répété qu'il doit rencontrer aujourd'hui le chef du Parti Québécois, Jacques Parizeau, pour en discuter. Il a refusé de dévoiler les noms des candidats en lice; selon les rumeurs, les principaux sont l'ancien président de la Banque Nationale, M. Michel Bélanger, et le nouveau président du conseil de Domtar et

ex-mandarin de la Caisse de dépôt et placement, M. Jean Campeau.

Un secteur d'avenir

Au sujet de l'investissement d'ABB dans le domaine de l'électronique de puissance, M. Janson a parlé d'un secteur d'avenir. Selon lui, le libre-échange est «l'un des facteurs les plus importants dans la croissance du marché» dans ce secteur. ABB compte fabriquer des convertisseurs de fré-

quence et des systèmes d'excitation servant pour moteurs électriques.

La compagnie prévoit exporter plus 50 p. cent de son volume d'affaires dans ce secteur vers le marché américain. Cela devrait lui permettre d'augmenter ses ventes de 40 millions à 50 millions \$ dans ce domaine d'ici trois ans. Les travaux à l'usine permettront de créer 30 à 50 emplois directs et le double en emplois indirects.

Le prix de l'essence fait peur aux touristes

RUDY LE COURS

À cause des prix exorbitants de l'essence au Canada, les touristes préfèrent rouler aux États-Unis et même au Mexique.

Qu'ils soient canadiens ou américains, précise l'Association canadienne des automobilistes (CAA), ils deviennent allergiques à l'écart qui se creuse sans cesse entre le prix du carburant au Canada et le prix aux États-Unis.

En décembre 1986, note la CAA, l'écart entre le prix de l'essence au Canada et aux États-Unis, s'élevait à 13,6 cents par litre. Fin avril cette année, le prix du litre canadien excédait de 23 cents celui de l'américain.

Comme par hasard, durant la même période, le nombre total d'Américains séjournant au Canada a diminué de 6,1 p. cent alors que le nombre de Canadiens se dirigeant vers les États-Unis augmentait de 34 p. cent, fait ressortir la CAA, à l'occasion de la publication des résultats d'un sondage sur les prix de l'essence mené par Runzheimer Canada. Le choix du Canada comme destination-vacances des touristes américains vient maintenant après les États-Unis, l'Europe et le Mexique.

Toutefois, les chiffres de l'étude, et surtout l'analyse qu'en fait la CAA, ne tiennent aucunement compte de la variation du taux de change durant la période 86-90.

Or, pendant ces quatre ans, la

valeur du huard est passée de 71,35 cents à 86 cents en devise américaine, ce qui a contribué à l'enchérissement de l'essence canadienne pour un touriste américain tandis que la valeur du carburant chez l'Oncle Sam diminuait pour le touriste canadien.

On sait par ailleurs que 70 p. cent des touristes américains entrent au Canada en voiture. En outre 86 p. cent des Canadiens se déplacent en voiture pour leur vacances. Dans ces conditions, il est difficile d'affirmer que seul le prix de l'essence serait responsable de la désaffection du Canada dans l'esprit des touristes canadiens et américains, comme le laisse entendre la CAA.

«C'est vrai mais on peut dire que le prix de l'essence contribue à la faiblesse de l'industrie touristique canadienne», affirme prudemment M. Peter Frayne, directeur des services d'information de la CAA, un organisme sans but lucratif qui compte 3,3 millions de membres. Il fait remarquer que l'écart entre les prix canadien et américain du litre d'essence atteint maintenant 67 p. cent.

Aux yeux de la CAA, il n'y a



Un écart de 67% avec les États-Unis.

qu'un remède: la réduction des taxes fédérales et provinciales. Elle s'en prend en particulier à la taxe fédérale d'accise et aux excès de certaines taxes provinciales.

| MONTRÉAL | TORONTO | DOW JONES | L'OR (NEW YORK) | DOLLAR CANADIEN |
|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------|
| 1833,65 (-7,86%) (-0,42%) | 3540,64 (-9,13%) (-0,25%) | 2914,11 (+9,16%) (+0,32%) | 368,20 (-2,90%) (-0,80%) | \$ +25/100 86,33 |

Orléans Express a pris le relais de Voyageur sur la route Montréal-Québec

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le premier autocar aux couleurs d'Orléans Express, qui vient

d'acquérir 60 p. cent des activités de Voyageur au Québec, a pris la route hier après-midi entre Québec et Montréal.

La nouvelle entreprise, formée par six anciens cadres de Voyageur, a pris possession le 4 juillet des 80 autocars (dont 12 articulés) qui font les liaisons Québec-Montréal sur les deux rives du fleuve et celles desservant le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

La convention collective des 238 employés affectés à ces liaisons a été transférée sans modification. La transaction n'entraîne aucune perte d'emplois.

En conférence de presse, donnée hier matin à Québec, où Orléans Express a son siège social, le président Serge Mériteau a promis que les liaisons seraient maintenues telles quelles et que les tarifs demeureraient les mêmes.

Cette transaction, dont la valeur n'a pas été rendue publique, complète l'opération lancée par Voyageur pour se départir de ses routes au Québec. Quatre entreprises se partagent désormais le parc d'autocars et les liaisons: Auger (Abitibi et Estrie), Coloniale (Outaouais), Intercar Saguenay (Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord) et Orléans-Express.

Des ententes sont conclues entre les différents transporteurs pour que les voyageurs ne s'en trouvent aucunement importunés, a indiqué M. Mériteau. Voyageur conserve la propriété et la gestion de ses terminus et du service de messageries Parbus.

Les couleurs et le nom de Voyageur disparaîtront définitivement des routes bordant le Saint-Laurent dans moins de 300 jours. Orléans Express compte d'ici là avoir repeint en bleu et or l'ensemble de sa flotte, en plus d'investir 1 million \$ pour améliorer le confort des véhicules plus âgés.

Dès l'an prochain, l'entreprise renouvellera 10 p. cent de sa flotte chaque année. Actuellement, l'âge moyen de ses véhicules est de 6,5 ans, ce qui en fait l'un des parcs les plus modernes au Québec.

En 1990-91, Orléans Express compte transporter 1,3 million de passagers, profitant notamment de l'abandon par Via Rail du circuit Montréal-Québec par la rive nord et de celui vers la Gaspésie. L'entreprise prévoit une augmentation de l'achalandage sur ses liaisons d'environ 5 p. cent à cause de la décision de Via. Le chiffre d'affaires annuel d'Orléans Express sera de 33 à 35 millions \$.

Le nom Orléans Express a été choisi à cause de sa référence à l'île d'Orléans, a-t-on expliqué aux journalistes. L'île d'Orléans rappelle les grands voyageurs à l'origine de notre peuple, ainsi que notre caractère spécifique, façonné par une présence fluviale unique au monde, dit-on. L'île se trouve par ailleurs au milieu du fleuve, qu'Orléans Express longe sur ses deux rives entre Montréal et Gaspé.

Les Américains s'endettent

Agence France-Press
WASHINGTON

■ Les Américains ont pris pour 3,9 milliards de crédits à la consommation durant le mois de mai, soit dix fois plus que le mois précédent, rompant ainsi brutalement avec la prudence qu'ils affichaient depuis plusieurs mois en matière d'endettement.

La dette totale des ménages américains s'élevait à 724,7 milliards \$ à la fin du mois de mai, selon le rapport mensuel publié hier par la Réserve fédérale (Fed).

Le taux de progression du recours au crédit pour l'achat de biens de consommation s'est établi à 6,5 p. cent, le rythme le plus élevé depuis les 7,7 p. cent atteints en octobre 1989.



Serge Mériteau, président des Autocars Orléans Express, montre les couleurs des autocars —bleu et or— de la nouvelle société de transport.

TELEPHOTO PC

Écono-flashes

TÉLÉ-METROPOLE prend du poids

■ Le contrôle effectif du Réseau Pathonic et de sa filiale à part entière, Pathonic Communications, sera transféré à Télé-Métropole. Le CRTC a approuvé le transfert de la totalité des actions de classe B avec droit de vote multiple. Télé-Métropole détient également toutes les actions de classe A avec droit de vote simple de Pathonic. La transaction de 12 millions \$ implique le transfert de CFCM-TV et CKMI-TV Québec, CFER-TV Rimouski, CFER-TV Gaspé-Nord ainsi que CHLT-TV Sherbrooke et CHEM-TV trois-Rivières de Pathonic Communications.

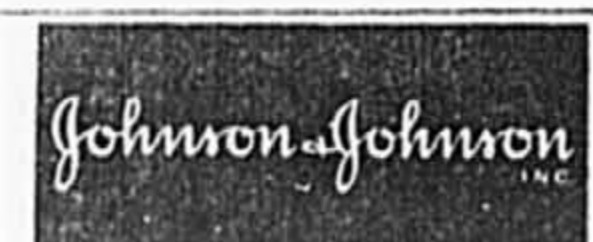


Faible baisse pour l'industrie du papier journal

■ L'industrie canadienne du papier journal a subi une baisse de production, pour les cinq premiers mois de l'année, par rapport à l'an dernier. A 94 p. cent de sa capacité, l'industrie a produit 4 millions de tonnes de papier, une baisse de 1,6 p. cent comparativement à l'an passé. Les expéditions à tous les marchés pour cette période ont totalisé 3,9 millions, une hausse d'un p. cent. Malgré la baisse générale, la production a augmenté au mois de mai. Ainsi, l'industrie canadienne du papier journal a fonctionné à 97 p. cent de sa capacité en mai 1990 comparativement à 96 p. cent en mai 1989. Au cours du mois, la production de papier journal a atteint 847 000 tonnes, une hausse de deux p. cent de la production de mai, l'an dernier.

JOHNSON & JOHNSON investit dans la recherche

■ La Société Johnson & Johnson investira 571 650 \$ dans diverses études visant à améliorer ses systèmes de gestion et de vente. Le projet bénéficie de subsides gouvernementaux de 216 500 \$, dans le cadre du programme d'aide à la réalisation d'études de diversification et de modernisation pour la zone de l'Est de Montréal.



Une compagnie américaine achète CLOUGH

■ Boehme Filatex, de Reidsville en Caroline du Nord a fait l'acquisition de Produits Chimiques Clough de Saint-Jean-sur-Richelieu. Boehme, un manufacturier international de produits chimiques spécialisés pour le textile, le cuir et les lubrifiants de machinerie de textile, se servira des installations et du personnel de Clough pour hausser ses affaires en Amérique du Nord. Clough manufacturera et mettra sur le marché la ligne des produits de Boehme pour le cuir et l'industrie de la fourrure. La nouvelle organisation continuera ses opérations à son site actuel sous le nom de Produits Chimiques Clough, membre du groupe Boehme Filatex.



Faible diminution des ventes d'automobiles

■ Selon Statistique Canada, les ventes de véhicules motorisés neufs, au Canada, se sont établies à 109 248 pour mai, une baisse de 1,2 p. cent par rapport au mois d'avril. Ce déclin a suivi la chute de 7,2 p. cent du mois d'avril. Toujours en mai, les ventes d'automobiles ont baissé de 1,2 p. cent et celles des véhicules commerciaux de 1,3 p. cent. Les ventes cumulatives des cinq premiers mois de 1990 se sont fixées à 600 000 une diminution de dix p. cent si on les compare à 1989.

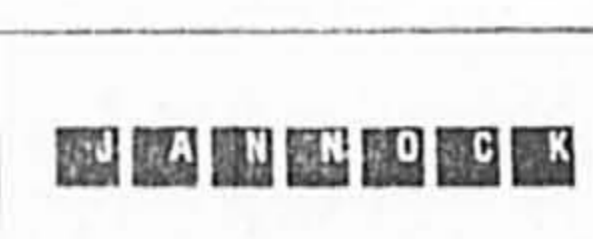
LA LAURENTIENNE rachète un million de ses actions

■ Les actionnaires de la compagnie d'assurance Laurentienne Vie ont demandé le rachat de plus d'un million de ses actions privilégiées de la catégorie A. Ceci fait suite à l'offre d'achat par anticipation de La Laurentienne Vie qui a pris fin le 30 mai dernier. Le prix d'achat de 25 \$ l'action et les dividendes accumulés au 30 juin 1990 ont été payés à cette date.



Un partenariat pour SUCRE LANTIC

■ La société Jannock, de Toronto, vient de vendre 50 p. cent des actions de Sucre Lantic à la British Columbia Sugar Refining Company, de Vancouver, pour 110 millions \$. Jannock qui possédait la totalité des parts de Sucre Lantic depuis janvier 1990 garde l'autre moitié. L'entente contient une option de vente et d'achat par laquelle Jannock peut exiger que la B. C. Sugar Refining achète le reste des actions de Sucre Lantic, après le 31 décembre 1991. D'autre part, deux ans après, la B.C. Sugar Refining peut obliger Jannock à lui vendre sa part d'actions.

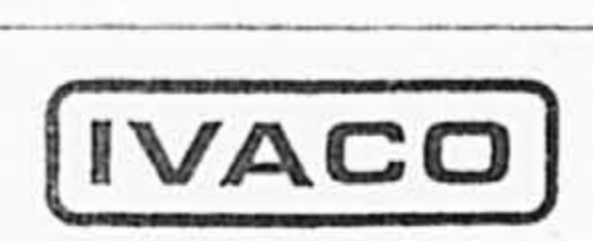


Chômage: pas de changements en Europe

■ Le taux de chômage dans la Communauté économique européenne, inchangé depuis le début de l'année, s'est à nouveau inscrit à 8,6 p. cent en mai dernier, selon les dernières données publiées par Eurostat. On ne relève que de faibles évolutions par pays, avec une légère baisse en Belgique, en Espagne et en RFA et une augmentation d'au moins 0,2 p. cent en Italie, au Danemark, en Irlande, aux Pays-Bas et au Luxembourg. La tendance à la baisse du chômage des jeunes s'est poursuivie pendant les cinq premiers mois de l'année, en particulier en Espagne (-1,2 p. cent) mais le Danemark se distingue avec une hausse de 0,6 p. cent depuis janvier.

IVACO se rachète

■ Ivaco fait une offre d'achat visant la totalité de ses actions privilégiées convertibles de second rang de série 1 et 3 en circulation. L'offre devra être postée sous peu et se terminer le 15 août 1990. Ivaco pourra révoquer ou retirer l'une des offres ou les deux si au moins les deux tiers des actions de série 1 et 3 n'ont pas été déposées en vertu de l'une ou l'autre offre. Cette offre d'achat vise à offrir aux actionnaires une valeur plus élevée que celle qu'ils auraient reçue s'ils avaient exercé les droits de conversion rattachés à ces actions, avant le 15 août.



MONTRÉAL TRUSTCO acquiert COMMERCIAL FINANCIAL

■ Montréal Trustco a recueilli 99,62 p. cent des actions ordinaires de Commercial Financial Corporation par suite de son offre publique d'achat qui a pris fin vendredi dernier. La société procédera à l'achat des actions au prix de 5,20 \$ chacune. Le Montréal Trust annonce également qu'il prétend se prévaloir des dispositions prévues par la Loi sur les compagnies (Ontario) afin de faire l'acquisition des actions ordinaires en circulation restantes.



VICROC s'associe à INGERSOLL-RAND

■ L'entreprise VicRoc, de Victoriaville, spécialisée dans la fabrication et la vente d'accessoires de forage, a signé une entente avec Ingersoll-Rand, un leader mondial dans le domaine du forage. VicRoc devient ainsi le premier associé québécois d'Ingersoll-Rand. VicRoc peut maintenant desservir à la fois le marché de la construction, des mines et des puisatiers.

Le JAPON pris à partie

■ Des hommes d'affaires américains ont déclaré lors d'une conférence bilatérale hier que le Japon devrait s'efforcer de réduire l'énorme excédent de son commerce extérieur, qui s'élevait à 59,7 milliards \$US l'année dernière. Henry Wendt, président du conseil de SmithKline Beckman Corp., a dit devant le 27ème Business Council américano-japonais, que le déséquilibre commercial entre le Japon et les États-Unis devrait être corrigé au plus tôt. Selon des statistiques japonaises, l'excédent des échanges nippons avec les États-Unis avait atteint 42,7 milliards \$US au cours des trois premiers mois de l'année.

L'URSS diminue ses exportations de pétrole

■ Confrontée à une pénurie de carburant à usage domestique, l'Union soviétique va diminuer ses exportations de pétrole de 140 000 barils-jour. Le premier ministre Nikolai Ryjkov a précisé que ces réductions toucheraient autant les pays socialistes que les occidentaux. L'URSS est le plus important producteur mondial de pétrole, en dépit d'une diminution de la production qui atteignait en 1989, selon les estimations américaines, 12,14 millions de barils-jour.

Avis important aux assurés de



Depuis le 1^{er} juillet 1990, Assurance-vie Desjardins et La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie ltée sont regroupées, en vertu d'une loi de l'Assemblée nationale, en une seule société nommée ASSURANCE-VIE DESJARDINS INC. Son capital-actions est détenu par La société financière des caisses Desjardins, qui est elle-même une filiale à part entière de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

ASSURANCE-VIE DESJARDINS INC. regroupe les ressources et le savoir-faire de La Sauvegarde, qui exerce ses activités depuis 1901 et fait partie du Mouvement Desjardins depuis 1962, et d'Assurance-vie Desjardins, créée par les caisses Desjardins en 1948. Elle met à votre service plus de 1 200 personnes qui conçoivent, distribuent et administrent tous les genres d'assurances de personnes. ASSURANCE-VIE DESJARDINS INC. occupe le premier rang au Québec en termes de part de marché et de nombre de personnes assurées.

Les assurés d'Assurance-vie Desjardins et de La Sauvegarde conservent tous leurs droits et privilèges en vertu de leur contrat d'assurance ou de rente et sont maintenant des assurés d'ASSURANCE-VIE-DESJARDINS INC. Cette dernière assume toutes les obligations prises par les deux compagnies envers leurs assurés et seul le nom de la compagnie change.

Pour tous services, vous voudrez bien continuer à communiquer avec les mêmes personnes qu'auparavant, y compris votre assureur-vie, aux mêmes adresses et aux mêmes numéros de téléphone. La documentation portant l'en-tête ASSURANCE-VIE DESJARDINS INC. remplacera graduellement celle des deux anciennes compagnies.

ASSURANCE-VIE DESJARDINS INC.

Agriculture: Mulroney lance un avertissement à l'Europe

Presse Canadienne
HOUSTON

Le premier ministre Brian Mulroney a prévenu la Communauté européenne, hier, que si elle ne faisait pas d'efforts sérieux pour changer sa politique de subventions à l'agriculture, elle risquait de compromettre les pourparlers multilatéraux sur l'élimination des barrières tarifaires internationales.

«Les Européens devront prendre au sérieux (cette question) en particulier», a indiqué M. Mulroney au cours d'une entrevue télévisée sur la chaîne de nouvelles CNN, juste avant de rejoindre ses homologues des sept pays les plus industrialisés pour le sommet de Houston.

«Les défis et les fardeaux sont très importants et on doit trouver une réponse à court terme, sans quoi la ronde (de négociations) du GATT pourrait être sérieusement mise en péril», a indiqué le premier ministre.

Alors que la question de l'aide à accorder à l'Union soviétique avait dominé les discussions des derniers jours, l'impasse sur la question des subventions à l'agriculture — et leur impact sur le commerce international — constitue le dossier prioritaire du président américain George Bush, qui est l'hôte pour la première fois du Sommet des sept grands.

Les Etats-Unis aimeraient bien parvenir à un accord pour mettre fin à tous les programmes de subventions aux agriculteurs d'ici l'an 2000. Mais ils rencontrent une forte résistance de pays européens comme la France, l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest et la

Grande-Bretagne. Une impasse qui met en péril les négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), amorcées en 1986 pour reformuler les règles sur le commerce international, qui s'étendraient sur presque tous les produits et services.

Pris entre deux feux

Le Canada est concerné de près par la question des subventions à l'agriculture, parce que ses fermiers ont été pris dans le feu de la guerre américano-européenne sur le marché mondial des céréales. Depuis cinq ans, les Etats-Unis ont versé des milliards de dollars pour stimuler l'exportation de produits alimentaires, en vue de contrer les subventions versées par les pays européens à leurs agriculteurs.

Ces subsides ont contribué à faire baisser le prix mondial des denrées et par conséquent, diminuer sensiblement le revenu des agriculteurs canadiens qui exportent leurs céréales. M. Mulroney a cependant tenu à préciser que la rupture des négociations du GATT nuirait sérieusement à tous les pays.

Les pays membres du Groupe de Cairns — le Canada et d'autres pays grands exportateurs de céréales, en-dehors des Etats-Unis et de l'Europe — sont généralement en faveur d'une élimination des subventions à l'exportation de céréales, et tentent de proposer un compromis acceptable pour tous.

Les Européens, cependant, insistent pour dire que s'ils veulent bien réduire petit-à-petit leurs subventions aux agriculteurs, il n'est pas question de démanteler

complètement la politique agricole de la CEE.

Les Etats-Unis estiment que les gouvernements dépensent environ 250 milliards \$ par année pour soutenir les agriculteurs et les entreprises de transformation.



NOMINATION



Jacques Lavoie

M. Yves Brouillette, Président et Chef de la direction du Groupe Commerce Compagnie d'assurances, a la plaisir d'annoncer la nomination de M. Jacques Lavoie au poste de Directeur, production biens et accidents.

M. Lavoie est Fellow de l'Institut d'Assurance du Canada et Technicien en Prévention Incendie. A l'emploi du Groupe Commerce depuis 1956, il a occupé différentes fonctions dans les services de production automobile et biens et accidents.

Le Groupe Commerce est l'une des plus importantes compagnies d'assurances IARD du Québec et fait partie du Groupe Nationale-Niederland qui est actif dans plus de vingt pays.



Pierre Deschamps

Le président directeur général d'Unitel Communications Inc. (antérieurement CNCP), George E. Harvey, est fier d'annoncer la nomination de Pierre Deschamps au poste de vice-président directeur général, Région de l'Est. M. Deschamps, diplômé de l'Université Laval à Québec, possède une expérience de plus de 25 années dans des secteurs d'activités de haute technologie et dans le domaine de l'informatique. Il a notamment occupé des postes de gestion chez IBM, puis en 1974, il a été cofondateur de la compagnie AES Data.

Unitel, une des plus importantes entreprises canadiennes dans le domaine des télécommunications, possède l'expertise et les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des entreprises et des consommateurs en matière de télécommunications.



L'Audi 100.

Une occasion unique d'acquiescer une de ces superbes berlines soigneusement conduites par des cadres.

Très bas kilométrage pour seulement **29 995\$**

Automobiles E. Lauzon

1384, boul. LABELLE - 430-1460



«Désolé!»

«Et moi alors.»

Qui au monde pourrait vous aider si un de vos clients étrangers n'était pas en mesure de payer la marchandise déjà expédiée?

Vous avez travaillé très fort pour faire cette vente. Il y avait un certain risque que vous jugiez mineur. Et voici que subitement cette simple opération peut vous faire flécher la faille. Que pouvez-vous faire? Vous faites en sorte que cela ne se reproduise jamais plus en faisant appel à la Société pour l'expansion des exportations (SEE).

L'an dernier, plus de 1 700 entreprises canadiennes se sont prévalues des services de la SEE et ont effectué quelque 6 milliards de dollars de ventes dans plus de 128 pays. Et plus de 80 % de ce soutien est allé à de petites et moyennes entreprises de tous les coins du Canada.

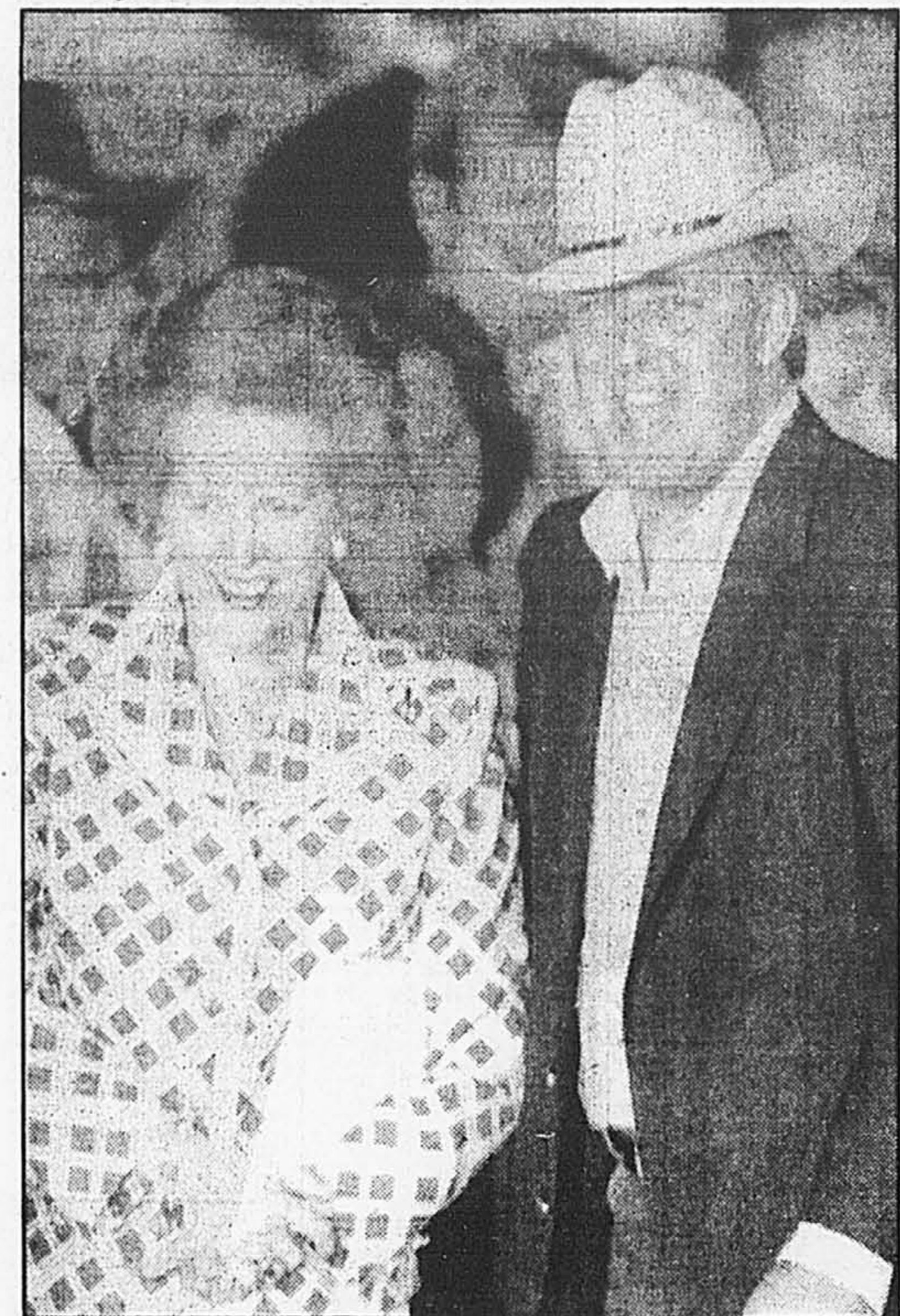
Notre appui se traduit par une vaste gamme de services de financement, d'assurance et de garanties offertes aux exportateurs canadiens, ainsi que par des mécanismes de crédit à la disposition des acheteurs étrangers. Et, contribution précieuse, nous vous offrons plus de 45 années d'expérience sur les marchés mondiaux.

Quel que soit le type d'activités industrielles ou commerciales qui est le vôtre, la SEE, en tant que membre de l'équipe d'exportation du Canada, peut vous aider à vendre à l'étranger. Nous vous enverrons une brochure explicative, ou arrangerons une entrevue personnelle. Afin d'en savoir plus sur la façon dont nous pouvons vous aider, appelez dès aujourd'hui le directeur de comptes de la Société pour l'expansion des exportations de votre région.



Société pour l'expansion des exportations
Export Development Corporation

151, rue O'Connor, Ottawa, Canada, K1P 5T9
Vancouver • Calgary • Winnipeg • Toronto • London • Ottawa • Montréal • Halifax



M. Mulroney arborait hier à Houston le magnifique chapeau de cowboy que lui a donné le président Bush. Il assistait, en compagnie ici de Mme Thatcher, premier ministre britannique, au barbecue offert à Houston par le président américain à ses collègues des sept pays les plus industrialisés.

TELEPHOTO PC

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHEQUES

A IERE et 2e, balance de vente, notaire Loberge 729-4334
ARGENT à prêter, 1ère-2e hyp., solde de prix de vente, Rodino et Sillemi, Notaires, 381-9288.
ARGENT, 1e et 2e hyp., jusqu'à 85%, Résidentiel, commercial, industriel, S.N.C.H. enr. 987-1993
HYPOTHEQUES (1re, 2e, balance de vente). Notaire Rivet 389-8484

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

"NU SKIN" AU CANADA
Importante compagnie multinationale américaine recherche 5 à 10 distributeurs(trices) pour introduire ses produits dans Montréal et le Québec.
Votre motivation et un investissement minime vous placent au palier d'une opportunité financière exceptionnelle.
Les candidat(es) doivent être bilingues, dynamiques et sérieux(-es).
Composet 256-9011 poste 219

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

COMPAGNIE d'excavation, petite mine d'or à vendre, région Blainville, 433-8840.
INTERESSE à 20% de rendement et + sur 1er et 2e hyp.? 388-9154
VENTE par correspondance. Pour info écrire à: Entreprises Herfich, 9067, 6e av., Mt. Qué. H1Z 2T9.

712 ASSOCIÉS DEMANDES

CASINO, recherche partenaire financier, mise de fonds 5 000 \$ US, profits illimités. 767-6342.
ENTREPRENEUR SHIP emballage, ayant le sens de l'organisation, investissement minime. Ronald 273-1345, 1-800-465-3289.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

LANCEZ-VOUS EN AFFAIRES, temps plein ou temps partiel grâce à nos toutes nouvelles fontaines à liqueur et nos machines distributrices nouveau genre.
— MARGES BÉNÉFICIAIRES SUPÉRIEURES
— Technologie de pointe, produit de qualité, facilité d'entretien.
— Idéal pour bureaux, P.M.E., services publics et places commerciales.
— Possibilité de territoire garanti, pas de royalties
— Nous pouvons même vous aider à placer vos machines.
— Nous sommes distributeur officiel de COCA COLA
— INVESTISSEMENT MINIMAL 19 000\$ (10 MACHINES)
Pour de plus amples renseignements appelez nous frais 1-800-363-4515 911623 - R 710

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS. 265-7111
INTERUBAIN SANS FRAIS 1-800-361-3013
ANNONCES ENCADRÉES 265-7000

DATES D'ASSEMBLÉE

Données fournies par la société émettrice par l'intermédiaire LA CAISSE CANADIENNE DE DÉPÔT DE VALEURS LIÉES

*Modifications aux renseignements déjà publiés.
A = annuelle; S = spéciale; G = générale;
X = supplémentaire; E = extraordinaire.

| Raison sociale | Date | Date | Type |
|---------------------------------|----------|----------|--------|
| | de | à | d'ass. |
| Activis | 23 juil. | 28 août | AG |
| Aluminium Canco Tard | 23 juil. | 28 août | AG |
| Andrew Wines Ltd. | 2 août | 12 sept. | A |
| Argway Capital Corporation | 13 jan. | 31 juil. | A |
| Autocrown Corporation Limited | 23 juil. | 28 août | S |
| Avenue Resources Inc. | 23 juil. | 6 sept. | AG |
| Black Swan Gold Mines Ltd. | 23 juil. | 28 août | AG |
| Canadian Overseas Exploration | 27 juil. | 31 août | AG |
| Chlorine Resources Ltd. | 19 juil. | 23 août | G |
| Concan Iron Earth Minerals Ltd. | 29 juil. | 7 sept. | A |
| Consolidated Payroll Ltd. | 6 août | 26 sept. | A |
| Corp. Financière Mackenzie | 3 août | 19 sept. | A |
| Crater Capital Inc. | 19 juil. | 13 août | AG |
| COF Venture Fund | 19 juil. | 15 août | S |
| Devision Thelma Mines Limited | 1 août | 6 sept. | A |
| Davis Distributing Limited | 1 août | 12 sept. | A |
| Devision Resources Inc. | 25 juil. | 15 août | AG |
| Four Seasons Resources Ltd. | 25 juil. | 28 août | AG |
| FTI Footech International Inc. | 7 août | 12 sept. | AG |
| Gardiner Resources Ltd. | 26 juil. | 28 août | A |
| Golden Druggs Resources Ltd. | 23 juil. | 6 sept. | AG |
| Golden Glacier Resources Inc. | 23 juil. | 28 août | AG |
| Golden Kriky Resources Ltd. | 26 juil. | 31 août | AG |
| Great Northern Pwt. & Mines | 25 juil. | 31 août | AG |
| Health Development Services | 29 juil. | 24 août | AG |
| Izma International Ltd. | 19 juil. | 24 août | A |
| ILM Resources Ltd. | 25 juil. | 29 août | AG |
| IT Capital Corporation | 17 juil. | 20 août | A |
| Levon Resources Ltd. | 3 août | 21 sept. | AG |
| Location Intercon Inc. | 27 juil. | 15 août | AGS |
| Lougan Investments Inc. | 19 juil. | 28 août | AS |
| Macdonald Resources Inc. | 27 juil. | 31 août | AS |
| Microworld Development Corp. | 29 juil. | 27 août | AG |
| Minerals Chabala Inc. | 25 juil. | 31 août | AS |
| Multimedia Capital Corporation | 26 juil. | 31 juil. | AGS |
| New Bridge Development Corp. | 23 juil. | 28 août | A |
| Overturn Ventures Ltd. | 23 août | 28 sept. | A |
| Pan-American Minerals Corp. | 1 août | 7 sept. | AG |
| Phoenix Canada Oil Company | 11 juil. | 28 août | AG |
| Provision Drilling (1987) Ltd. | 23 juil. | 6 sept. | AG |
| PC Ventures Ltd. | 27 juil. | 31 août | S |
| Reacap Holdings Limited | 25 juil. | 30 août | S |
| Reacap Capital Corporation | 19 juil. | 28 août | E |
| Reliance East Inc. | 4 juil. | 23 juil. | S |
| Santa Maria Gold Inc. | 1 août | 7 sept. | A |
| Scott's Hospitality Inc. | 25 juil. | 30 août | A |
| Shylock Resources Inc. | 23 juil. | 28 août | AG |
| Starrs Mining Corporation | 11 juil. | 20 août | AG |
| Stikine Resources Ltd. | 23 juil. | 28 août | AG |
| Tale Technologies Inc. | 19 juil. | 23 août | AG |
| Tale Resources Inc. | 21 juil. | 31 août | AG |
| Trey International Inc. | 25 juil. | 6 sept. | AS |
| Trumark Resources Corp. | 1 août | 27 août | AG |
| Universal Genetic Corp. Ltd. | 1 août | 7 sept. | AG |
| Vital Pacific Resources Ltd. | 19 juil. | 24 août | AG |
| Vital Resources Ltd. | 25 juil. | 13 août | A |
| Wabegon Resources Limited | 23 juil. | 4 sept. | S |
| Widcon Energy Inc. | 25 juil. | 31 août | A |
| Wilcrest Resources Ltd. | 23 juil. | 31 août | A |



UN AVANTAGE DE PLUS

SAAB
VOUS LAIMEREZ À COUP SÜR

LAVIGNE AUTOMOBILES
37 Rue St. Anne, Ste Anne de Bellevue
457-5327

ROBERT BARRELL AUTO INC.
11355 Côte de Liesse, Dorval
631-4387

SAAB ÉLÉGANTE
16 Rabastallière, St. Bruno
653-6920

SAAB ÉLÉGANTE
4350 Métropolitain Blvd. Est, Montréal
374-6550

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ PAR LE FABRICANT. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À UN PRIX INFÉRIEUR. TAXE, TRANSPORT, IMMATRICULATION ET PRÉPARATION EN SUS.

0,3 litre de plus, cela se traduit par 12 chevaux supplémentaires, ce qui signifie une voiture plus souple, plus silencieuse, plus nerveuse. Cette voiture, c'est la berline Saab 9000S 1990 de 2,3 litres. Comme il n'y en a que 36 d'offertes au Canada cette année, au prix de 38 300 \$, vous seriez bien avisé d'en faire l'essai chez votre concessionnaire Saab le plus tôt possible.

ALBERTA

Table of Alberta stock market data including various stock prices and indices.

INDICES STANDARD & POOR DES OPTIONS DE CHICAGO

Table of Standard & Poor's Chicago options indices.

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)

Table of Toronto over-the-counter stock prices.

GASOLINES ET PÉTROLES (OFFRE ET DEMANDE (TORONTO))

Text regarding gasoline and petroleum prices in Toronto.

(TORONTO (PC)) - Les cotations sur les titres au comptoir

Table of Toronto (PC) over-the-counter stock prices.

LES GRAINS

Table of grain market prices and contracts.

CHICAGO

Table of Chicago market data.

AVOINES

Table of oat market prices.

MAÏS

Table of corn market prices.

FÈVES-SOJA

Table of soybean market prices.

TOURTEAU DE SOYA

Table of soybean meal market prices.

CAFÉ

Table of coffee market prices.

SUCRE

Table of sugar market prices.

CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GVT DU CANADA

Table of Canadian government bond futures contracts.

CONTRATS À TERME DE TITRES FINANCIERS

Table of financial instrument futures contracts.

L'OR

Text regarding gold prices and market conditions.

(AP) - Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places

Table of gold prices in various international markets.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund prices and performance.

LES OBLIGATIONS

Table of bond market prices.

LES DEVICES

Text regarding electronic devices and market trends.

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government securities.

PROVINCIAL

Table of provincial government securities.

CORPORATIONS

Table of corporate bonds and securities.

LES DIVIDENDES

Table of dividend-paying stocks.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)

Table of Chicago options market data.

LES OBLIGATIONS

Table of bond market prices.

LES DEVICES

Text regarding electronic devices and market trends.

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government securities.

PROVINCIAL

Table of provincial government securities.

CORPORATIONS

Table of corporate bonds and securities.

LES DIVIDENDES

Table of dividend-paying stocks.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

Table of Toronto offer and demand data.

LES OBLIGATIONS

Table of bond market prices.

LES DEVICES

Text regarding electronic devices and market trends.

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government securities.

PROVINCIAL

Table of provincial government securities.

CORPORATIONS

Table of corporate bonds and securities.

LES DIVIDENDES

Table of dividend-paying stocks.

LA BOURSE DE TOKYO

Table of Tokyo stock market data.

LE PÉTROLE

Table of oil market prices.

LA BOURSE DE TOKYO

Table of Tokyo stock market data.

LE PÉTROLE

Table of oil market prices.

LA BOURSE DE TOKYO

Table of Tokyo stock market data.

LE PÉTROLE

Table of oil market prices.

Advertisement for 'LA FONDATION CANADIENNE DU REIN' and 'S.V.P. Donner généreusement'.

LA BOURSE EN BREF

Table of stock market data for Montreal, Toronto, New York, and NASDAQ. Includes columns for volume, gains/losses, and various indices.

Le désarmement provoquera du chômage, prédit le Bureau International du Travail

Agence France-Presse GENEVE. La défense, estime l'organisation. Le BIT chiffre à 55 millions le nombre d'emplois liés à la défense dans le monde.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table of Trans-Canada options with columns for stock symbols, call/put status, and prices.

AMÉRICAINES

Table of American options with columns for stock symbols, call/put status, and prices.

Pour survivre, les microbrasseries du Québec doivent augmenter leur part du marché

Presses Canadienne LENNOXVILLE. Lancées au petit bonheur voilà quelques années à peine, les microbrasseries du Québec doivent négocier un virage serré pour se maintenir à flot.



Coincées entre de lourdes taxes et des coûts de production élevés, les microbrasseries du Québec doivent produire de 20 000 à 30 000 hectolitres pour bénéficier d'une économie d'échelle.

Le David de la bière ne visent guère à détrôner les Goliath du marché, Labat, Molson-O'Keefe et autres.

C'est d'Angleterre qu'est venue l'idée des microbrasseries, réponse des irréductibles de la bière au monopole des grandes brasseries commerciales.

Notre méthode de fabrication est essentiellement la même que celle des grandes brasseries, mais nos ingrédients de base sont différents.

Les sept microbrasseries du Québec, regroupées en association depuis janvier 1990, ont convenu de normes de qualité.

Ces dernières années, il y a eu des faillites et des fusions en Ontario. L'industrie des microbrasseries est maintenant en meilleur état et elle poursuit sa croissance.

Les débuts des microbrasseries québécoises ont été marqués des tâtonnements inhérents à toute nouveauté.

Malgré le virage industriel, la production des microbrasseries demeurera toujours marginale, dit moins suffisamment pour ne pas attirer les foudres des grandes brasseries.

La garantie d'un produit naturel permet aux microbrasseries de percer le marché des restaurants et épiceries d'aliments naturels.

« Ces dernières années, il y a eu des faillites et des fusions en Ontario. L'industrie des microbrasseries est maintenant en meilleur état et elle poursuit sa croissance. Je pense que ça va être la même chose au Québec; il y aura des fermetures ou des fusions », estime le microbrasseur de Lennoxville.

Les débuts des microbrasseries québécoises ont été marqués des tâtonnements inhérents à toute nouveauté. La Brasserie Massawippi, une des premières à obtenir son permis de production et de vente, a notamment dû oublier la recette qu'elle souhaitait commercialiser au départ.

« On voulait faire une bière qui fermenterait en baril, selon les méthodes utilisées en Europe dans les années 1500 et 1600. Mais on s'est aperçu assez vite que ce n'était pas possible; il fallait des contenants réfrigérés pour la distribution et ça demandait beaucoup de soins. On a donc changé notre produit. Et puis, on aurait aussi dû passer plus tôt à la bière en bouteilles », explique le brasseur.

« Les grandes compagnies n'ont rien contre notre présence; elles disent même que ça crée un nouvel intérêt pour la bière en général », assure-t-il.

Le nouveau champ de prospection est vaste puisqu'au Québec, 80 pour cent de la bière est consommée à la maison. En sortant leurs bières des petits bistros, où elles étaient auparavant confinées, les microbrasseurs ont vu leurs ventes grimper de 100 pour cent, 200 pour cent par mois, explique le distributeur James Edwards, président de la compagnie D.W.O. inc.

« Les débuts des microbrasseries québécoises ont été marqués des tâtonnements inhérents à toute nouveauté. La Brasserie Massawippi, une des premières à obtenir son permis de production et de vente, a notamment dû oublier la recette qu'elle souhaitait commercialiser au départ. « On voulait faire une bière qui fermenterait en baril, selon les méthodes utilisées en Europe dans les années 1500 et 1600. Mais on s'est aperçu assez vite que ce n'était pas possible; il fallait des contenants réfrigérés pour la distribution et ça demandait beaucoup de soins. On a donc changé notre produit. Et puis, on aurait aussi dû passer plus tôt à la bière en bouteilles », explique le brasseur. La Brasserie Massawippi a aussi dû rajuster ses flûtes en ce qui concerne la distribution. Au départ, elle pensait écouler la ma-

jeure partie de sa bière en Estrie, comptant sur une certaine loyauté des gens de cette région envers un produit du coin. En Europe, notamment en Angleterre, les gens se montrent très attachés à la bière de leur région et même de leur quartier, explique Peter Provencher. Un concept qui n'a pas son pareil au Québec puisqu'une proportion de 70 pour cent de la bière Massawippi est vendue dans la région de Montréal. C'est une des raisons qui incitent les propriétaires à construire leur nouvelle brasserie dans la métropole.

« Les grandes compagnies n'ont rien contre notre présence; elles disent même que ça crée un nouvel intérêt pour la bière en général », assure-t-il.

« Ces dernières années, il y a eu des faillites et des fusions en Ontario. L'industrie des microbrasseries est maintenant en meilleur état et elle poursuit sa croissance. Je pense que ça va être la même chose au Québec; il y aura des fermetures ou des fusions », estime le microbrasseur de Lennoxville.

« Les débuts des microbrasseries québécoises ont été marqués des tâtonnements inhérents à toute nouveauté. La Brasserie Massawippi, une des premières à obtenir son permis de production et de vente, a notamment dû oublier la recette qu'elle souhaitait commercialiser au départ. « On voulait faire une bière qui fermenterait en baril, selon les méthodes utilisées en Europe dans les années 1500 et 1600. Mais on s'est aperçu assez vite que ce n'était pas possible; il fallait des contenants réfrigérés pour la distribution et ça demandait beaucoup de soins. On a donc changé notre produit. Et puis, on aurait aussi dû passer plus tôt à la bière en bouteilles », explique le brasseur. La Brasserie Massawippi a aussi dû rajuster ses flûtes en ce qui concerne la distribution. Au départ, elle pensait écouler la ma-

jeure partie de sa bière en Estrie, comptant sur une certaine loyauté des gens de cette région envers un produit du coin. En Europe, notamment en Angleterre, les gens se montrent très attachés à la bière de leur région et même de leur quartier, explique Peter Provencher. Un concept qui n'a pas son pareil au Québec puisqu'une proportion de 70 pour cent de la bière Massawippi est vendue dans la région de Montréal. C'est une des raisons qui incitent les propriétaires à construire leur nouvelle brasserie dans la métropole.

« Les grandes compagnies n'ont rien contre notre présence; elles disent même que ça crée un nouvel intérêt pour la bière en général », assure-t-il.

Table of fruit and vegetable prices (FRUITS/LÉGUMES) with columns for item names and prices.

Les Galeries Lafayette s'intallent à New York

Agence France-Presse NEW YORK. La chaîne française de grands magasins Galeries Lafayette va ouvrir à l'automne 1991 un magasin situé à New York, dans la tour Trump, ont annoncé hier les présidents des deux groupes, MM. Georges Meyer et Donald Trump.

Advertisement for 'Ensemble ON PEUT VAINCRE LE CANCER' with a logo and text.

Advertisement for 'SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER' with a logo and text.

Advertisement for 'SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER' with a logo and text.

Advertisement for 'SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER' with a logo and text.

Advertisement for 'SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER' with a logo and text.

**AVIS LÉGAUX—APPELS D'OFFRES
SOUMISSIONS—ENCANS**



**APPEL
D'OFFRES**

Construction de décaneteurs et de structures connexes
Contrat 1581-AE

Les soumissionnaires sont par le présent avis informés que la date limite fixée au 7 août 1990 pour la réception des soumissions par la Communauté urbaine de Montréal, a été changée et que les soumissions devront être déposées avant 12h00 le 21 août 1990, pour être ouvertes à 12h00 le même jour.

La secrétaire de la Communauté,
Nicole Lafond

Montréal
Le 10 juillet 1990

Une nouvelle enquête sur le drame du Titanic

d'après AP

LONDRES

■ Une nouvelle enquête va s'ouvrir sur le comportement du capitaine d'un navire auquel on a reproché de ne pas être allé au secours des passagers du Titanic quand celui-ci sombra voici 78 ans, faisant 1500 morts, écrit le Daily Telegraph.

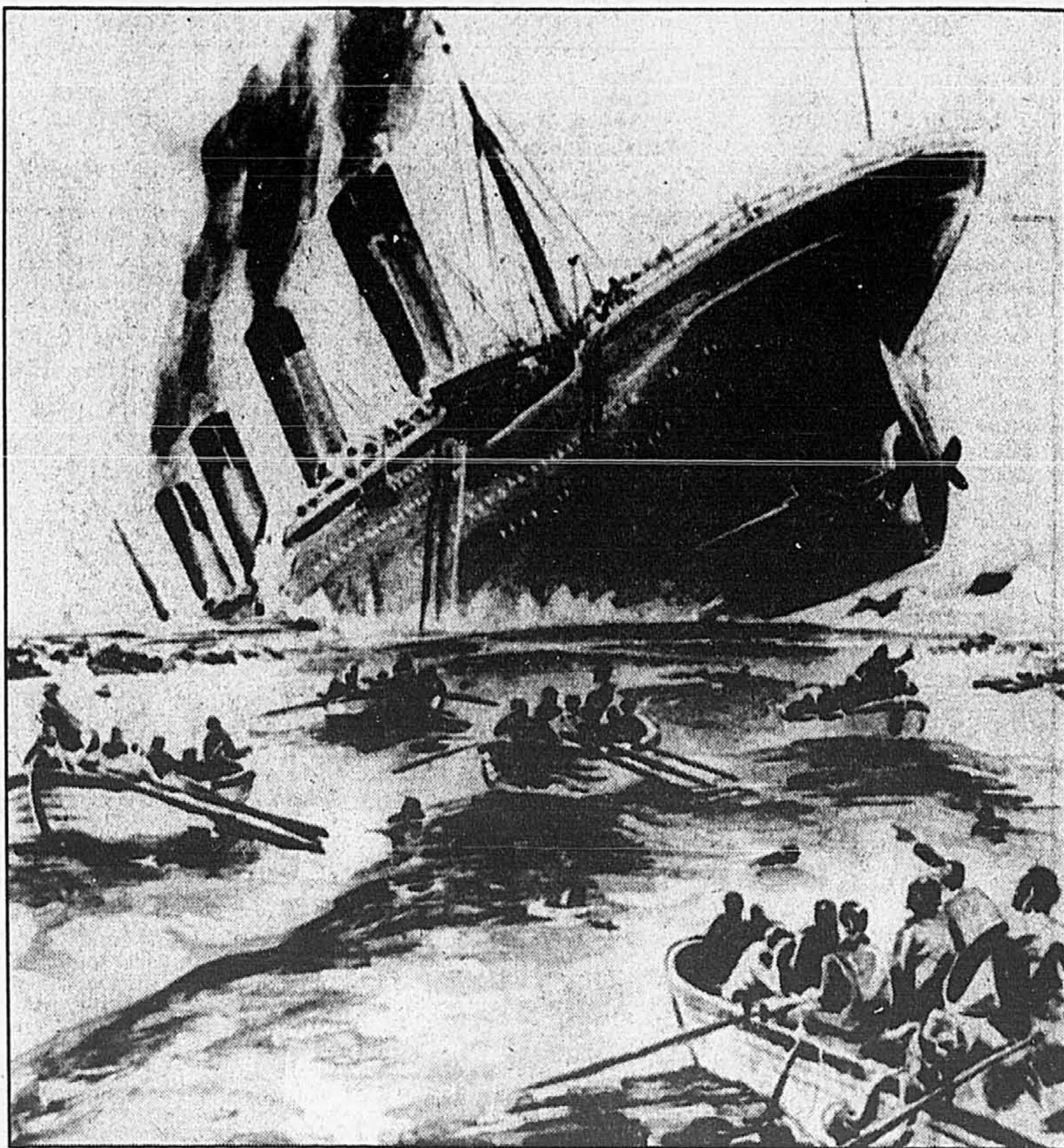
Selon ce quotidien londonien, le ministère britannique des Transports réexaminera les témoignages recueillis dans l'enquête de 1912 pour déterminer le rôle du capitaine Stanley Lord. Celui-ci commandait le « Californian », qui aurait été le navire le plus proche du Titanic lorsque celui-ci heurta un iceberg dans l'Atlantique-Nord en avril 1912. Le « Carpathia » et d'autres bateaux, pourtant plus loin que le « Californian » lors du drame, s'étaient portés sur les lieux du naufrage.

La première enquête avait accusé le capitaine du Californian « de ne pas avoir répondu aux fusées de détresse du Titanic, alors à environ 16 km de distance ».

Le capitaine Lord est mort en 1962, affirmant jusqu'à la fin que le Titanic était entouré par les glaces et qu'il se trouvait à 30 km au moins de son navire. Une campagne pour réhabiliter sa mémoire a été lancée par son fils mais une pétition demandant la réouverture de l'enquête a été rejetée en 1965.

Le capitaine Lord affirmait qu'un bateau visible du Californian n'était pas le Titanic. Ce bateau n'a été identifié qu'en 1962 comme étant le « Samson », un chasseur de phoques.

Selon l'article du Telegraph, le capitaine Thomas Barnett, ancien expert nautique du ministère des Transports, essaiera d'établir les positions des différents navires et de comprendre le comportement du Californian.



Dessin illustrant le naufrage du Titanic.

PHOTO CP



Ville de Hampstead

**CENTRE AQUATIQUE - CHEMIN CLEVE
DEMANDE DE SOUMISSIONS**

La Ville de Hampstead recevra, sous pli cacheté, des soumissions pour le projet suivant, jusqu'à 14 h 00 le mardi 21 août 1990. Les soumissions seront ouvertes à 14 h 01 la même journée.

CENTRE AQUATIQUE - CHEMIN CLEVE
30, chemin Cleve
Hampstead, Québec

Les plans et documents pour cette soumission pourront être obtenus à compter de mardi, le 10 juillet 1990 à l'Hôtel de Ville de Hampstead, Québec, moyennant la somme de cent dollars (100\$) payable en argent comptant ou par chèque certifié à la Ville de Hampstead. Cette somme sera remboursable sur remise intégrale à la Ville de tous les documents en bon état.

Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié ou d'un cautionnement de garantie de soumission, payable à la Ville de Hampstead, et représentant 10% du total de la soumission.

Pour être reconnu comme soumissionnaire acceptable, chaque soumissionnaire devra se soumettre à une visite obligatoire du site ou seront exécutés les travaux. Cette visite obligatoire aura lieu jeudi, le 2 août 1990 à 10:00 heures à l'adresse ci-dessus mentionnée (30, chemin Cleve).

Toutes les soumissions devront être retournées au plus tard mardi, le 21 août 1990 à 14:00 heures au 5569, chemin Queen Mary, Hampstead, Québec.

La Ville de Hampstead ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et ne se rend aucunement responsable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation des soumissions.

Ville de Hampstead
5569, rue Queen Mary
Hampstead, Québec
H3X 1W5

Maurice Guay
Greffier



Hydro-Québec

**APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure locale**

| | | | |
|---|--|---|---|
| BGT.07021.F le mardi 24 juillet 1990 | BGT.07025.F le mardi 24 juillet 1990 | BGT.07031.F le mardi 24 juillet 1990 | GBS.03030.F le mardi 24 juillet 1990 |
| 23 - CARROSSERIES DU TYPE FOURGON | 5 - CARROSSERIES PLATE-FORME AVEC GRUES ARTICULEES ET TELESCOPIQUES | 16 - CARROSSERIES DU TYPE UTILITAIRE | 3 662 AMORTISSEURS DE VIBRATION |
| Admissibilité : Place d'affaires au Québec | Admissibilité : Place d'affaires au Québec | Admissibilité : Place d'affaires au Québec | Admissibilité : Place d'affaires au Québec |
| Garantie de soumission : 100 000 \$ | Garantie de soumission : 50 000 \$ | Garantie de soumission : 30 000 \$ | Garantie de soumission : 20 000 \$ |
| Prix du document : 25 \$ | Prix du document : 25 \$ | Prix du document : 25 \$ | Prix du document : 25 \$ |

| | | | |
|--|---|--|---|
| GML.00034.A le mardi 31 juillet 1990 | GML.00035.A le mardi 31 juillet 1990 | ERF.05230.A le mardi 7 août 1990 | FJC.06427.A le mardi 7 août 1990 |
| Région Laurentides | Région Laurentides | Région Richelieu Poste Des Cantons | Région Montmorency Secteur Jacques-Cartier |
| CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUITTS D'ACCÈS À DIFFÉRENTS ENDROITS DU SECTEUR LANAUDIÈRE | CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUITTS D'ACCÈS À DIFFÉRENTS ENDROITS DU SECTEUR BASSES- LAURENTIDES | PAVAGE DU CHEMIN D'ACCÈS | CONSTRUCTION DE CANALISATIONS ET DE CHAMBRES SOUTERRAINES DANS LA VILLE DE QUÉBEC PROJET : BOUL. HAMEL |
| Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec | Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec | Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec | Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec |
| Garantie de soumission : 30 000 \$ | Garantie de soumission : 28 000 \$ | Garantie de soumission : 10 000 \$ | Garantie de soumission : 20 000 \$ |
| Prix du document : 25 \$ | Prix du document : 25 \$ | Prix du document : 25 \$ | Prix du document : 25 \$ |

| | | |
|---|---|---|
| FJC.06429.A le mardi 7 août 1990 | HDN.05064.A le mardi 7 août 1990 | HDN.05065.A le mardi 7 août 1990 |
| Région Montmorency Secteur Jacques-Cartier | Région Mauricie Secteur Trois-Rivières | Région Mauricie Secteur Victoriaville |
| CONSTRUCTION DE CANALISATIONS ET DE CHAMBRES SOUTERRAINES DANS LA VILLE DE QUÉBEC PROJET : RUE CARILLON À L'AVENUE SAINT-SACREMENT | SERVICES D'ÉLAGAGE DES ARBRES | SERVICES D'ÉLAGAGE DES ARBRES |
| Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec | Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec | Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec |
| Garantie de soumission : 80 000 \$ | Garantie de soumission : 20 000 \$ | Garantie de soumission : 20 000 \$ |
| Prix du document : 25 \$ | Prix du document : 25 \$ | Prix du document : 25 \$ |

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION**
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements : (514) 385-8500

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

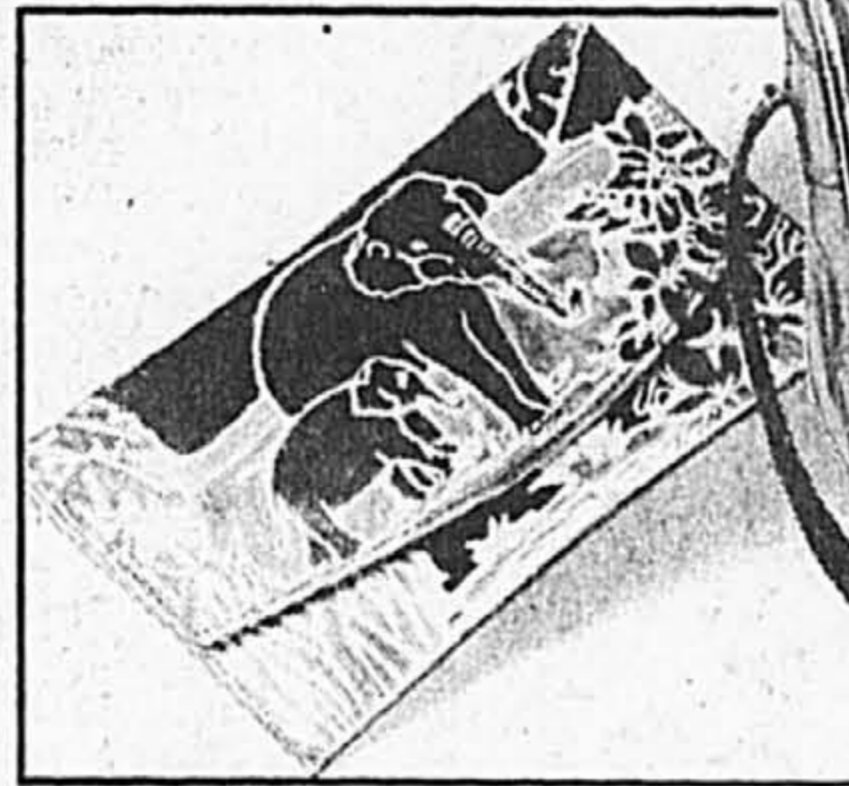
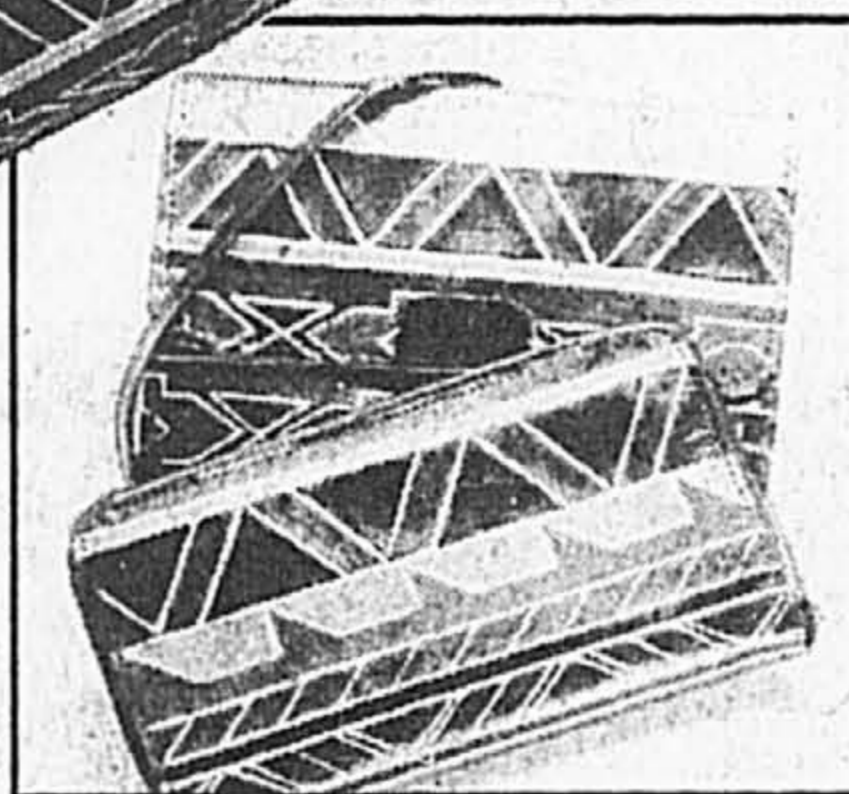
Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

**Suite des Avis légaux, Appels d'offres,
Soumissions et Encans en pages C 11, C 12**

★ LA BAIE ★

**30% DE
RABAIS**

**SACS À MAIN
ET MAROQUINERIE
EN CUIR
PEINT MAIN**



**OH!
NATURE!**

SACS À MAIN EN CUIR
IMPRIMÉ ANIMALIER OU AZTÈQUE
Ils sont tout nouveaux et font sensation cet été! Un sac à imprimé Aztèque ou animalier sera du plus bel effet avec une tenue estivale. Pochettes, sacs à bandoulière ou fourre-tout au choix. Ord. 30 \$ à 60 \$.
Solde 20,99 à 36,99 ch.
Sacs à main, rayon 210

20,99 À 36,99

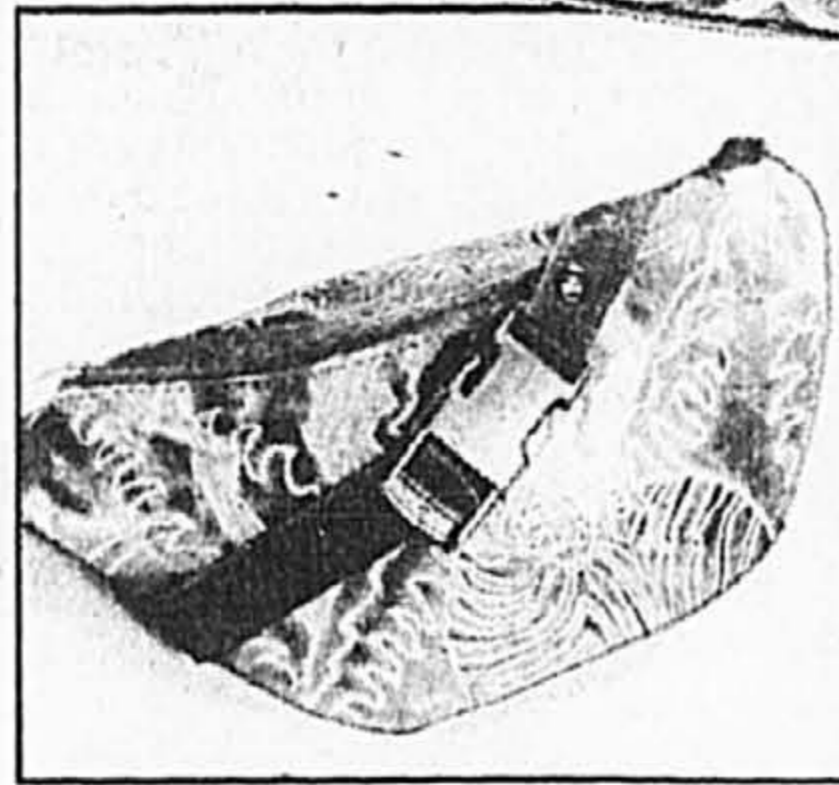
MAROQUINERIE COORDONNÉE
Toute une collection de portefeuilles, de sacs de ceinture et de mini sacs à coordonner à votre nouveau sac à main à imprimé animalier ou Aztèque.
Ord. 18 \$ à 22 \$. Solde 12,60 à 15,40 ch.
Maroquinerie, rayon 215

12,60 À 15,40

**EN VIGUEUR JUSQU'AU
14 JUILLET 1990**



VOS CARTES
SONT
MAITRESSES!
Nous ne broillons
pas les cartes.
À la Baie, vous jouissez
d'un grand crédit!



SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

**PORTES
OUVERTES
LES MERCREDIS
SOIR!**

Les mercredis soir, la Baie vous accueille désormais jusqu'à 21 h ! Bien sûr, nous ouvrons à 9 h 30 tous les matins de semaine et le samedi à 9 h, comme d'habitude. Soyez au rendez-vous !
Magasin du centre-ville de Montréal excepté.

la **Baie**
Compagnie de la Baie d'Hudson